

5^c Journal du Lot 5^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

CAHORS ville.	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)	25 cent.
RÉCLAMES	50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA BONNE MÉTHODE

On a raillé M. Briand d'avoir parlé de la politique des « petits profits ». On a eu tort, car la politique des petits profits est à coup sûr préférable à la politique des surenchères et ses résultats négatifs.

On peut, en réunion publique, se tailler un facile succès en se posant en intransigeant, en réclamant de grandes réformes qu'on sait le plus souvent irréalisables. Quand on se trouve aux prises avec la réalité, on éprouve quelque résistance et il convient alors de se demander s'il vaut mieux se contenter de grands mois et ne pas aboutir, ou si une réforme même insuffisante n'est pas préférable au néant.

Tout ou rien est une formule dont peuvent se contenter ceux qui ont le temps d'attendre ou qui sont hostiles à toute réforme. A défaut de tout, quelque chose, est une formule qui sera sans doute beaucoup plus appréciée par ceux qui désirent réellement des réformes. Voilà pourquoi nous applaudissons à la méthode adoptée par le gouvernement et que la Commission sénatoriale des congrégations a fait sienne au sujet de la loi sur la suppression de l'enseignement congréganiste.

Assurément, la loi votée par la Chambre n'est pas parfaite, sans doute peut-on répéter que les amendements adoptés, malgré l'avis de M. Combes, risquent d'en atténuer les effets; mais sous prétexte de faire mieux, le Sénat devait-il risquer de remettre tout en cause et d'ajourner à une date indéterminée un projet de loi aussi important ?

Avec la loi telle qu'elle est, a dit M. Combes, je pourrais déjà faire de fort utile besogne; donnez-moi cette loi avant les vacances et quand s'effectuera la rentrée des Chambres j'aurai agi. Au contraire, si vous renviez la loi, il faudra retourner devant la Chambre; peut-être ne se mettra-t-on pas d'accord tout de suite; ce serait peut-être un recul d'une année. Mieux vaut ne pas tenter cette aventure et se contenter d'un peu moins.

C'était le langage de la raison même. Il a été entendu et le distingué rapporteur de la commission des associations, M. Saint-Germain s'est chargé dans son fort intéressant rapport, de faire ressortir que le parti républicain a tout avantage à voter de suite et sans la modifier la loi adoptée par la Chambre. Nous avons la conviction que la majorité républicaine du Sénat suivra ce bon conseil et qu'elle ne prolongera pas maladroïtement l'existence de l'enseignement congréganiste.

On a raillé M. Briand d'avoir parlé de la politique des « petits profits ». On a eu tort, car la politique des petits profits est à coup sûr préférable à la politique des surenchères et ses résultats négatifs.

On a raillé M. Briand d'avoir parlé de la politique des « petits profits ». On a eu tort, car la politique des petits profits est à coup sûr préférable à la politique des surenchères et ses résultats négatifs.

On a raillé M. Briand d'avoir parlé de la politique des « petits profits ». On a eu tort, car la politique des petits profits est à coup sûr préférable à la politique des surenchères et ses résultats négatifs.

On a raillé M. Briand d'avoir parlé de la politique des « petits profits ». On a eu tort, car la politique des petits profits est à coup sûr préférable à la politique des surenchères et ses résultats négatifs.

On a raillé M. Briand d'avoir parlé de la politique des « petits profits ». On a eu tort, car la politique des petits profits est à coup sûr préférable à la politique des surenchères et ses résultats négatifs.

On a raillé M. Briand d'avoir parlé de la politique des « petits profits ». On a eu tort, car la politique des petits profits est à coup sûr préférable à la politique des surenchères et ses résultats négatifs.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La discussion de l'article 23 est reprise, l'amendement Duluc est appuyé par M. Roussel ainsi que par le ministre de la guerre. Par 311 voix contre 231 l'amendement est repoussé, l'article 23 est voté.

Les articles 24 à 30 sont adoptés sans discussion.

L'article 31 est relatif à la taxe militaire à laquelle les exemptés pour incapacité physique seront soumis.

La disjonction est votée.

L'article 32 fixe la durée du service à 2 ans d'active, 11 ans de réserve d'active, 6 ans de territoriale et 6 ans de réserve territoriale.

M. Raiberti a déposé un contre-projet qu'il développe longuement.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Et la séance est levée.

Le pape Gallophobe

Il y a cinq ou six jours le pape était conciliant, mais avec l'Italie. Il ne lui parlait de rien moins à l'oreille que de renoncer à ses revendications temporelles moyennant quelques pieds carrés de terrain. On lui fit observer sans doute que ces avances contrastaient un peu avec la note plutôt comminatoire dont il avait foudroyé M. Loubet, lors de son voyage.

Le pape qui ne manque pas de bon sens, a dû comprendre la portée de cette observation, car il vient de confier à l'*Osservatore romano* quelques *distinctions*, dont les fidèles et même les incroyables pourront faire leur profit.

« Qu'est-ce, en effet, dit l'organe officiel du Vatican, que ce pouvoir temporel qui fait tant parler de lui ? Un mot : la traduction concrète, tout au plus, du plaisir légitime ou est le Saint-Père d'être toujours indépendant.

« Liberté et propriété ! » comme disait voltaire, qui ne s'embarrassait pas de préjugés bigots : la propriété est la garantie de la liberté. Si le pape n'a pas accepté la loi des garanties, c'est qu'il crut être dépourvu par elle de l'une et de l'autre à la fois.

Mais après tout, le temps porte conseil, comme dit l'autre. Le souverain pontife s'est informé, depuis qu'il occupe le Saint-Siège. On lui a dit que la vie de son prédécesseur ne ressemblait pas du tout à celle d'un forçat.

Lui-même, le premier instant de stupeur passé, ne s'est pas senti trop malheureux au Vatican. Alors il a fait réflexion qu'en somme il faut fléchir au temps sans obstination, et dans un accès de sagesse laïque, il a proposé à son voisin du Quirinal de troquer pour quelque autre la garantie surannée du pouvoir temporel.

Or, je vous le demande, où trouver un plus clair symbole d'indépendance qu'une gare au clair soleil ? On voit les trains vont et viennent : on se sent libre ; on peut partir. Si le pape pouvait seulement aller tous les soirs à la gare, il aurait tôt fait de se persuader que nul n'en veut à son indépendance. Ainsi le pouvoir temporel, de mythe, deviendrait une réalité.

Voilà qui nous rassure, certes, sur les desseins de ce pontife en qui l'on croyait voir revivre l'ambition des Grégoire VII et des Innocent III et des Innocent III. Et vive l'*Osservatore Romano*, qui nous vult cette sécurité !

Mais alors, je vous le demande, pourquoi ces colères contre notre pauvre gouvernement de France, qui eût, si volontairement souscrit à ces prétentions modestes ? pourquoi ce visage diplomatiquement souriant à l'adresse de Victor-Emmanuel et cette mine soudain renfrognée pour nous ? Hélas ! La vérité se fait chaque jour plus claire : le pape hait la France. Il faut l'avouer très courageusement, ce Ventinien subtil nous cherche à des querelles d'Allemagne ; il veut nous rendre au centuple les persécutions dont il se figure que chez nous ses disciples ont lieu de se plaindre.

Voilà pourquoi, tandis qu'il tend une main insinuante à son temps lo voisin, de l'autre, cruellement inexorablement, il impitoyablement, il nous maudit et ne veut rien savoir de la France, pauvre, douce France.

Chambre des Députés

Séance du 20 juin 1904 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. GUILLAIN

VICE-PRÉSIDENT

La Chambre reprend la discussion de la loi militaire. Sur l'article 22, M. Cazanove propose qu'en temps de paix 6 sursis puissent être accordés aux jeunes gens qui en font la demande.

Après discussion, cet amendement est retiré.

L'article 20 est repris au sujet de l'amendement de M. Bouveri, tendant à la suppression de la participation des communes dans l'allocation des soutiens de famille.

Le paragraphe 1^{er} de l'article 20 est voté, l'article 23 porte que les élèves reçus à l'École Polytechnique ou à celle de St-Cyr, contracteront à partir de 17 ans, un engagement de 4 ans au moins et devront accomplir 2 ans de service avant leur entrée à l'école.

M. Arnal demande la disjonction de cet article : la disjonction est repoussée.

M. Duluc voudrait que les élèves de ces écoles ne fassent qu'un an de service : c'est le texte du Sénat.

M. le rapporteur combat l'amendement.

Le pape qui ne manque pas de bon sens, a dû comprendre la portée de cette observation, car il vient de confier à l'*Osservatore romano* quelques *distinctions*, dont les fidèles et même les incroyables pourront faire leur profit.

Le pape qui ne manque pas de bon sens, a dû comprendre la portée de cette observation, car il vient de confier à l'*Osservatore romano* quelques *distinctions*, dont les fidèles et même les incroyables pourront faire leur profit.

Le pape qui ne manque pas de bon sens, a dû comprendre la portée de cette observation, car il vient de confier à l'*Osservatore romano* quelques *distinctions*, dont les fidèles et même les incroyables pourront faire leur profit.

Le pape qui ne manque pas de bon sens, a dû comprendre la portée de cette observation, car il vient de confier à l'*Osservatore romano* quelques *distinctions*, dont les fidèles et même les incroyables pourront faire leur profit.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

Les nouvelles successives du brillant raid de l'escadre de Vladivostok, que dirigea l'amiral Bezobrazov et non, comme on l'a dit par erreur, l'amiral Skrydloff, qui reste, lui, à Vladivostok, et de l'achèvement des réparations des navires endommagés de l'escadre de Port-Arthur ont opportunément réagi contre l'abattement et le découragement momentanés causés dans le public russe par la défaite de Vafangou et ramené son espoir et sa confiance dans un revirement favorable ultérieur de la guerre.

La guerre deviendra, en effet, très difficile pour les Japonais si leurs transports de troupes, de vivres et de munitions doivent être continuellement menacés des deux côtés par les escadres russes redevenues mobiles, entravant ainsi leurs opérations et contraignant leur flotte à se borner à protéger les transports et à rester ainsi incapable de continuer le blocus de Port-Arthur. Or, la cessation du blocus permettrait à cette place, pouvant alors être ravitaillée, de résister jusqu'au moment où l'arrivée de l'escadre de la Baltique viendrait modifier complètement la situation au profit de la Russie.

INFORMATIONS

L'affaire Dreyfus

Le *Petit Parisien* apprend que la chambre criminelle de la cour de cassation a décidé de faire rechercher, en vue de recueillir leur témoignage, différentes personnes qui ont rempli, pour le compte de la section spéciale du 2^e bureau de l'état-major, des missions auprès d'agents allemands qui résidaient en Belgique, en Suisse et en Angleterre.

Dans les derniers mois qui précédèrent et les premiers temps qui suivirent le procès de 1894 et le procès de Rennes, quelques-uns de ces espions allemands étaient en réalité des agents français qui recevaient de Paris, du ministère, les mêmes renseignements fantaisistes qu'ils transmettaient à Berlin. Il paraît intéressant à la Cour de reconstituer exactement ces opérations, restées jusqu'à présent fort obscures, en vue de dissiper les malentendus et les équivoques auxquels elles ont pu, en certains cas, donner lieu.

REVUE DE LA PRESSE

De l'Humanité :

La journée de dimanche nous remet un peu des tristesses de la séance d'il y a quinze jours. A cette séance, césariens et jésuites, MM. Gauthier (de Clagny) et Grosjean, satisfirent leurs rancunes en outrageant la démocratie dans ses gloires les plus hautes, les pédagogues et les auteurs du mouvement en faveur de l'instruction laïque et obligatoire, qui aboutit aux lois scolaires de 1882. Louis Blanc, Edgar Quinet, Jean Macé — Macé surtout — furent dénoncés, accusés à l'égal de malfaiteurs publics ; leur doctrine fut condamnée, leurs efforts vilipendés et leur pensée caricaturée au point qu'un des énergumènes qui se livraient à ces actes abominables de vandalisme intellectuel reprocha à Jean Macé d'avoir voulu rester, au lendemain de 1871, le « compagnon d'arme des Allemands » !

De l'Humanité :

La journée de dimanche nous remet un peu des tristesses de la séance d'il y a quinze jours. A cette séance, césariens et jésuites, MM. Gauthier (de Clagny) et Grosjean, satisfirent leurs rancunes en outrageant la démocratie dans ses gloires les plus hautes, les pédagogues et les auteurs du mouvement en faveur de l'instruction laïque et obligatoire, qui aboutit aux lois scolaires de 1882. Louis Blanc, Edgar Quinet, Jean Macé — Macé surtout — furent dénoncés, accusés à l'égal de malfaiteurs publics ; leur doctrine fut condamnée, leurs efforts vilipendés et leur pensée caricaturée au point qu'un des énergumènes qui se livraient à ces actes abominables de vandalisme intellectuel reprocha à Jean Macé d'avoir voulu rester, au lendemain de 1871, le « compagnon d'arme des Allemands » !

De l'Humanité :

La journée de dimanche nous remet un peu des tristesses de la séance d'il y a quinze jours. A cette séance, césariens et jésuites, MM. Gauthier (de Clagny) et Grosjean, satisfirent leurs rancunes en outrageant la démocratie dans ses gloires les plus hautes, les pédagogues et les auteurs du mouvement en faveur de l'instruction laïque et obligatoire, qui aboutit aux lois scolaires de 1882. Louis Blanc, Edgar Quinet, Jean Macé — Macé surtout — furent dénoncés, accusés à l'égal de malfaiteurs publics ; leur doctrine fut condamnée, leurs efforts vilipendés et leur pensée caricaturée au point qu'un des énergumènes qui se livraient à ces actes abominables de vandalisme intellectuel reprocha à Jean Macé d'avoir voulu rester, au lendemain de 1871, le « compagnon d'arme des Allemands » !

De l'Humanité :

La journée de dimanche nous remet un peu des tristesses de la séance d'il y a quinze jours. A cette séance, césariens et jésuites, MM. Gauthier (de Clagny) et Grosjean, satisfirent leurs rancunes en outrageant la démocratie dans ses gloires les plus hautes, les pédagogues et les auteurs du mouvement en faveur de l'instruction laïque et obligatoire, qui aboutit aux lois scolaires de 1882. Louis Blanc, Edgar Quinet, Jean Macé — Macé surtout — furent dénoncés, accusés à l'égal de malfaiteurs publics ; leur doctrine fut condamnée, leurs efforts vilipendés et leur pensée caricaturée au point qu'un des énergumènes qui se livraient à ces actes abominables de vandalisme intellectuel reprocha à Jean Macé d'avoir voulu rester, au lendemain de 1871, le « compagnon d'arme des Allemands » !

De l'Humanité :

La journée de dimanche nous remet un peu des tristesses de la séance d'il y a quinze jours. A cette séance, césariens et jésuites, MM. Gauthier (de Clagny) et Grosjean, satisfirent leurs rancunes en outrageant la démocratie dans ses gloires les plus hautes, les pédagogues et les auteurs du mouvement en faveur de l'instruction laïque et obligatoire, qui aboutit aux lois scolaires de 1882. Louis Blanc, Edgar Quinet, Jean Macé — Macé surtout — furent dénoncés, accusés à l'égal de malfaiteurs publics ; leur doctrine fut condamnée, leurs efforts vilipendés et leur pensée caricaturée au point qu'un des énergumènes qui se livraient à ces actes abominables de vandalisme intellectuel reprocha à Jean Macé d'avoir voulu rester, au lendemain de 1871, le « compagnon d'arme des Allemands » !

CHRONIQUE LOCALE

Armée

Par décret du président de la République, pourrout, en temps de paix, être promus sous-lieutenant au titre français, dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, le génie, le train des équipages, les troupes coloniales, et jusqu'à concurrence du chiffre maximum d'un dixième des nominations annuelles, les adjudants du cadre actif ayant au moins dix ans de services effectifs, régulièrement proposés au tableau d'avancement.

CAHORS

INJURES et MENSONGES

Dans son premier Cahors de dimanche, M. l'abbé Vigié se livre à des attaques inqualifiables contre les membres du Conseil de Préfecture du Lot. Il les accuse très nettement de forfaiture.

La rage des cléricaux est décidément arrivée à son paroxysme ; et M. l'abbé Vigié agit sagement en allant rejoindre au plus tôt l'Institut Pasteur, ou le presbytère de Bretenoux.

Nous n'avons pas ici à prendre la défense des honorables conseillers de préfecture qui, dans leurs décisions relatives aux protestations électorales, ont donné l'exemple de l'indépendance la plus absolue et de l'impartialité la plus louable.

Il est bon cependant de mettre le nez M. l'abbé Vigié dans ses malpropres.

Aveuglé par la passion politique, sans connaître le premier mot des procès électoraux qu'il relate à sa façon, ce curé, discute des décisions qui sont inattaquables.

M. Vigié ment lorsqu'il raconte que la protestation de M. de Bellefont contre les élections de Montdouce avait trait à un bulletin écrit sur papier quadrillé. Il s'agissait de 2 bulletins écrits sur papier quadrillé bleu, remarqués par tout le monde au moment où ils étaient déposés dans l'urne, et portant, en outre, des signes intérieurs non équivoques de reconnaissance, Voilà.

M. Vigié ment lorsqu'il raconte qu'à Thégra on se trouvait en présence d'un cas identique à celui de Montdouce.

C'est faux.

Il s'agissait à Thégra de rectifier une erreur du bureau électoral qui avait, à tort, fait entrer un bulletin blanc en ligne de compte pour le calcul de la majorité.

A Assier, les bons de secours n'avaient rien à voir avec les élections. M. Vigié devrait le savoir.

A Aynac, en revanche, le comte de Toulouse a répandu l'or à pleines mains ; et si M. Vigié avait pris la peine d'assister à l'enquête, il aurait constaté l'écoulement général qu'inspirait la conduite de ce descendant des croisés.

Il est vrai que le comte de Toulouse est galèteux et client de la *Défense*...

Pour Bretenoux, M. l'abbé Vigié raconte un vrai roman, et, faisant étalage de son ignorance ou de sa mauvaise foi — l'une et l'autre peut-être — il soutient que M. Boyé aurait dû être mis sous les verrous par le Conseil de Préfecture, que les bulletins trouvés en trop auraient dû être « retranchés à la liste Boyé », etc., etc., toutes choses absolument contraires à la loi. M. Vigié devrait savoir que l'inscription de faux existe dans nos Codes, et qu'il appartient aux gens de Bretenoux dont il est le plat valet, d'avoir recours à cette procédure pour faire tomber le procès-verbal électoral. Ils ne l'ont point fait parce qu'ils ne l'ont pas osé.

M. l'abbé Vigié ment donc tout au long de son fleuveux article où il se garde bien de rappeler les *décisions*

MOTS DE LA FIN

A l'école :

Certains mots en ail forment leur pluriel en *au* : Vantail fait *vantaux*, travail *travaux*. Quel est celui de vous qui pourrait me citer un autre exemple ?

— Moi, m'sieur.

— Parle.

— Eh bien ! Marnaille, marmols !

De l'Humanité :

La journée de dimanche nous remet un peu des tristesses de la séance d'il y a quinze jours. A cette séance, césariens et jésuites, MM. Gauthier (de Clagny) et Grosjean, satisfirent leurs rancunes en outrageant la démocratie dans ses gloires les plus hautes, les pédagogues et les auteurs du mouvement en faveur de l'instruction laïque et obligatoire, qui aboutit aux lois scolaires de 1882. Louis Blanc, Edgar Quinet, Jean Macé — Macé surtout — furent dénoncés, accusés à l'égal de malfaiteurs publics ; leur doctrine fut condamnée, leurs efforts vilipendés et leur pensée caricaturée au point qu'un des énergumènes qui se livraient à ces actes abominables de vandalisme intellectuel reprocha à Jean Macé d'avoir voulu rester, au lendemain de 1871, le « compagnon d'arme des Allemands » !

De l'Humanité :

La journée de dimanche nous remet un peu des tristesses de la séance d'il y a quinze jours. A cette séance, césariens et jésuites, MM. Gauthier (de Clagny) et Grosjean, satisfirent leurs rancunes en outrageant la démocratie dans ses gloires les plus hautes, les pédagogues et les auteurs du mouvement en faveur de l'instruction laïque et obligatoire, qui aboutit aux lois scolaires de 1882. Louis Blanc, Edgar Quinet, Jean Macé — Macé surtout — furent dénoncés, accusés à l'égal de malfaiteurs publics ; leur doctrine fut condamnée, leurs efforts vilipendés et leur pensée caricaturée au point qu'un des énergumènes qui se livraient à ces actes abominables de vandalisme intellectuel reprocha à Jean Macé d'avoir voulu rester, au lendemain de 1871, le « compagnon d'arme des Allemands » !

De l'Humanité :

La journée de dimanche nous remet un peu des tristesses de la séance d'il y a quinze jours. A cette séance, césariens et jésuites, MM. Gauthier (de Clagny) et Grosjean, satisfirent leurs rancunes en outrageant la démocratie dans ses gloires les plus hautes, les pédagogues et les auteurs du mouvement en faveur de l'instruction laïque et obligatoire, qui aboutit aux lois scolaires de 1882. Louis Blanc, Edgar Quinet, Jean Macé — Macé surtout — furent dénoncés, accusés à l'égal de malfaiteurs publics ; leur doctrine fut condamnée, leurs efforts vilipendés et leur pensée caricaturée au point qu'un des énergumènes qui se livraient à ces actes abominables de vandalisme intellectuel reprocha à Jean Macé d'avoir voulu rester, au lendemain de 1871, le « compagnon d'arme des Allemands » !

De l'Humanité :

La journée de dimanche nous remet un peu des tristesses de la séance d'il y a quinze jours. A cette séance, césariens et jésuites, MM. Gauthier (de Clagny) et Grosjean, satisfirent leurs rancunes en outrageant la démocratie dans ses gloires les plus hautes, les pédagogues et les auteurs du mouvement en faveur de l'instruction laïque et obligatoire, qui aboutit aux lois scolaires de 1882. Louis Blanc, Edgar Quinet, Jean Macé — Macé surtout — furent dénoncés, accusés à l'égal de malfaiteurs publics ; leur doctrine fut condamnée, leurs efforts vilipendés et leur pensée caricaturée au point qu'un des énergumènes qui se livraient à ces actes abominables de vandalisme intellectuel reprocha à Jean Macé d'avoir voulu rester, au lendemain de 1871, le « compagnon d'arme des Allemands » !

La Fête des Ecoles laïques

La fête des écoles laïques a été célébrée avec un grand éclat dans toute la France.

Dans notre département, les chefs de l'enseignement primaire avaient également bien fait les choses.

Des fêtes avaient été organisées dans la plupart des cantons. Les dévoués professeurs de nos établissements avaient répondu avec empressement aux demandes qui leur étaient venues d'un peu partout, car, partout le clou de la fête était une conférence sur l'œuvre scolaire de la 3^e République.

La place nous manque pour rendre compte de toutes ces fêtes composites nous le voudrions. Nous le ferons donc rapidement et encore serons-nous, sans doute, obligés de renvoyer à nos prochains numéros de trop nombreuses correspondances.

A Cahors la fête a été superbe.

M. l'inspecteur d'Académie, si dévoué à toutes les œuvres laïques, avait dressé un programme magnifique qui a été exécuté de point en point avec un succès complet.

Dès dix heures du matin le théâtre était envahi par le personnel et les élèves de nos écoles primaires.

De nombreux amis de l'enseignement laïque se pressaient également dans la salle :

M. le Préfet, — arrivé le matin même de Paris, — M. le Secrétaire général, MM. les Conseillers de préfecture, M. le Chef de Cabinet du Préfet, MM. Mazières et Parazines adjoints, plusieurs conseillers municipaux, M. le Proviseur et de nombreux professeurs du Lycée, la Directrice et plusieurs professeurs du Collège, etc. etc.

Sur la scène M. l'inspecteur d'Académie est entouré de MM. les Inspecteurs primaires, de la Directrice et des Directeurs des Ecoles normales.

Après l'exécution de la *Marseillaise* frénétiquement applaudie, M. Roques, inspecteur d'Académie prononce l'allocution suivante.

Discours de M. Roques

Messieurs, Messieurs,

Il y a aujourd'hui 32 ans, un lourd chariot s'arrêtait devant le palais de Versailles où siégeait la Chambre des députés ; il portait d'énormes ballots de papier, pesant ensemble plus de 200 kilos. C'était la célèbre pétition signée par un million 500.000 citoyens français qui demandaient pour leurs enfants un enseignement purement laïque. Le promoteur de la pétition, le fondateur de la Ligue de l'Enseignement, Jean Macé, était là, tout heureux de voir ce premier résultat de ses efforts.

La démocratie française commençait à prendre conscience d'elle-même. Instruite par les dures expériences de 1848 et de 1871, à peine libérée du gouvernement impérial qui s'était effondré dans la honte, laissant la patrie ruinée et démembrée, elle comprenait que dans un pays de suffrage universel, chaque citoyen doit avoir un minimum d'instruction sans lequel il ne saurait exercer pleinement et librement ses droits, ni connaître et remplir ses devoirs.

Depuis 1870 on a beaucoup fait pour

Desordres en Finlande

Le bruit court que de graves désordres se seraient produits à Helsingfors. Une bande de perturbateurs auraient mis à sac un bureau de police, ainsi que les bureaux de la chancellerie du général-gouverneur, où ils auraient tué dix-huit employés, dont le petit-fils de l'amiral Pimken.

D'autre part, le correspondant de l'*Echo de Paris* à Petersbourg annonce qu'à la suite de l'assassinat du général Bobrikoff, il est question de déclarer l'état de siège en Finlande. On est persuadé que cet attentat est

Desordres en Finlande

Le bruit court que de graves désordres se seraient produits à Helsingfors. Une bande de perturbateurs auraient mis à sac un bureau de police, ainsi que les bureaux de la chancellerie du général-gouverneur, où ils auraient tué dix-huit employés, dont le petit-fils de l'amiral Pimken.

D'autre part, le correspondant de l'*Echo de Paris* à Petersbourg annonce qu'à la suite de l'assassinat du général Bobrikoff, il est question de déclarer l'état de siège en Finlande. On est persuadé que cet attentat est

Desordres en Finlande

Le bruit court que de graves désordres se seraient produits à Helsingfors. Une bande de perturbateurs auraient mis à sac un bureau de police, ainsi que les bureaux de la chancellerie du général-gouverneur, où ils auraient tué dix-huit employés, dont le petit-fils de l'amiral Pimken.

D'autre part, le correspondant de l'*Echo de Paris* à Petersbourg annonce qu'à la suite de l'assassinat du général Bobrikoff, il est question de déclarer l'état de siège en Finlande. On est persuadé que cet attentat est

Le bruit court que de graves désordres se seraient produits à Helsingfors. Une bande de perturbateurs auraient mis à sac un bureau de police, ainsi que les bureaux de la chancellerie du général-gouverneur, où ils auraient tué dix-huit employés, dont le petit-fils de l'amiral Pimken.

D'autre part, le correspondant de l'*Echo de Paris* à Petersbourg annonce qu'à la suite de l'assassinat du général Bobrikoff, il est question de déclarer l'état de siège en Finlande. On est persuadé que cet attentat est

Le bruit court que de graves désordres se seraient produits à Helsingfors. Une bande de perturbateurs auraient mis à sac un bureau de police, ainsi que les bureaux de la chancellerie du général-gouverneur, où ils auraient tué dix-huit employés, dont le petit-fils de l'amiral Pimken.

D'autre part, le correspondant de l'*Echo de Paris* à Petersbourg annonce qu'à la suite de l'assassinat du général Bobrikoff, il est question de déclarer l'état de siège en Finlande. On est persuadé que cet attentat est

Le bruit court que de graves désordres se seraient produits à Helsingfors. Une bande de perturbateurs auraient mis à sac un bureau de police, ainsi que les bureaux de la chancellerie du général-gouverneur, où ils auraient tué dix-huit employés, dont le petit-fils de l'amiral Pimken.

D'autre part, le correspondant de l'*Echo de Paris* à Petersbourg annonce qu'à la suite de l'assassinat du général Bobrikoff, il est question de déclarer l'état de siège en Finlande. On est persuadé que cet attentat est

l'instruction populaire; je vous citerai seulement les grandes lois de 1881, 82, 84, 86 qui ont organisé l'enseignement primaire, établi la gratuité, l'obligation et la laïcité. Cependant il reste encore beaucoup à faire. Sans doute, l'enseignement primaire est gratuit à tous ses degrés, mais beaucoup d'enfants, surtout dans nos campagnes, ne fréquentent l'école que d'une façon fort irrégulière. Nous avons à vaincre des préjugés tenaces, à lutter contre la routine et surtout à tenir compte de la misère des parents qui ont besoin de leurs enfants pour les aider à gagner leur pain. Le nombre des illettrés diminue de jour en jour; mais, dans notre France démocratique, il y a encore des illettrés, même des jeunes gens qui comprennent à peine et qui ne savent pas parler la langue de leur pays.

Notre enseignement doit être laïque; cependant il y a encore des écoles publiques congréganistes, et vous n'ignorez pas que certains maîtres de nos écoles sont surtout laïques d'habit. Mais nous avons aussi, et assez nombreux, des instituteurs et des institutrices vraiment laïques dans leur enseignement et dans leur vie tout entière; je suis heureux de leur rendre ici un public hommage et de les assurer de la sympathie et de l'appui de leurs chefs officiels.

Nous espérons que les jeunes gens et les jeunes filles qui entreront désormais dans l'enseignement, seront de plus en plus des éducateurs laïques, ne faisant appel qu'à la raison et à la conscience de leurs élèves. C'est vous surtout, Mesdames et Messieurs les Professeurs des Ecoles Normales, qui devez nous former des maîtres de libre esprit et de libre jugement, seuls dignes d'enseigner dans une démocratie; nous sommes sûrs que vous ne faillez pas à votre noble tâche.

Nous ne devons pas nous faire illusion; un optimisme béat est à la fois inutile et dangereux. Mais nous n'avons pas sujet non plus de nous décourager. Nous devons voir nettement la réalité afin de nous remettre au travail sans découragement, heureux des résultats acquis, pleins d'ardeur pour mener à bien l'œuvre commencée. Nous aurons à refaire, en partie, les programmes de nos écoles primaires, surtout des écoles rurales. Il faudra ouvrir encore plus grande la porte de communication entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. La nouvelle organisation des études dans les lycées et collèges marque sur ce point un progrès sensible, mais non définitif. Surtout nous désirons une union de plus en plus grande entre tous les maîtres, quels que soient leurs titres et les écoles où ils enseignent. Cette union si désirable est facile à réaliser; je n'en veux pour preuve que la présence en cette assemblée des administrateurs et des professeurs du lycée et du collège et, à côté de moi, la présence du distingué conférencier dont le talent vous est connu et que vous avez pu apprécier et applaudir en plusieurs occasions.

Dans un de ses discours, Paul Bert demandait comme unique récompense que les jeunes générations se rappellent quelquefois le nom de ceux qui auront consacré à la grande œuvre de l'enseignement laïque toutes les forces de leur esprit et toutes les ardeurs de leur âme. C'est là un désir bien légitime et la démocratie française, malgré la réputation qu'on lui a faite d'être envieuse et d'oublier ses bienfaiteurs, ne perdra pas la mémoire de ceux qui ont aidé à son émancipation. Dans toutes nos écoles on apprendra aux enfants les noms de tous ces hommes généreux qui ont bien mérité de la patrie, on gardera précieusement leur souvenir. On parlera à nos jeunes gens et à nos jeunes filles de Condorcet, le théoricien de l'enseignement démocratique, auprès duquel nous avons encore beaucoup à apprendre du noble et grand Dury qui avait sinon l'étiquette, du moins, ce qui vaut mieux, l'âme d'un vrai républicain. On leur fera connaître Jean Macé, le fondateur de la Ligue de l'enseignement, Jules Simon et beaucoup d'autres moins illustres. Surtout on leur racontera l'œuvre accomplie par les ministres de la troisième République dont les noms doivent nous être chers entre tous, Gambetta, Paul Bert, Jules Ferry. Ils ont lutté, souffert l'injure et la calomnie pour la cause républicaine, ils sont morts à la peine, mais ils ont posé la base solide de l'éducation populaire. A ces morts glorieux nous adressons, en ce jour de fête, l'hommage de notre reconnaissance émue, demandant à nos écoliers et à leurs maîtres de ne jamais oublier les services rendus par ces grands hommes dignes du respect et de la gratitude de toutes les générations à venir.

Ce très beau discours a été à maintes reprises vivement applaudi. Les déclarations très énergiques et très laïques de M. Roques surtout, ont soulevé l'enthousiasme de la salle. On est assez peu habitué à voir un chef de service se prononcer aussi carrément pour que le fait vaille d'être hautement signalé et fortement loué.

M. Aillet, le distingué professeur de philosophie du Lycée Gambetta, a ensuite fait une causerie brillante sur l'Esprit laïque.

Nous connaissons déjà le talent du conférencier. Nous savions que sur ce point son succès ne pouvait être plus grand que celui déjà obtenu, mais nous lui devons de vifs remerciements pour avoir si éloquentement mis en relief la beauté de l'instruction laïque, pour avoir si nettement et si finement répondu aux détracteurs de cet enseignement qui repose sur la neutralité la plus stricte et respecte toutes les croyances, toutes les confessions, sans que cette neutralité nuise en rien au développement intellectuel de l'individu.

Nous sommes heureux de donner *in-extenso* ces éloquentes paroles qui ont obtenu un succès très marqué :

Discours de M. Aillet

Mesdames, Messieurs.

Lorsque M. l'inspecteur d'Académie vint me prier de dire quelques mots à l'occasion de cette fête, j'éprouvai le même étonnement que la plupart d'entre vous peuvent éprouver aujourd'hui en me voyant prendre la parole. Vous auriez voulu, sans doute, vous auriez voulu qu'en ce jour où se célèbrent en quelque sorte, les noces d'argent de l'enseignement primaire et de la République, noces d'argent qui d'ailleurs ont le privilège de ne faire nullement pressentir la vieillesse, que dans cette grande fête de l'éducation de l'enfance, un de ceux qui, depuis 25 ans, travaillent à cette belle tâche, un maître de l'enseignement primaire, autorisé et compétent de par sa collaboration même à l'œuvre, vint lui-même vous dire les difficultés vaincues, les obstacles encore debout, les espoirs d'avenir. Par modestie sans doute, et parce qu'ils sentaient qu'ils auraient trop à se louer eux-mêmes, les maîtres de l'école primaire ont voulu s'abstenir. Aux noces d'argent, les époux n'ont pas coutume de chanter leurs propres louanges, c'est le rôle d'un ami de la maison.

Mais en faisant appel à un professeur du Lycée, ce n'est pas seulement à un ami de la maison que l'on a voulu faire appel, c'est assurément à un membre de la même famille. Je ne veux pas dire par là que dans toutes les familles il y a un bavard, un phraseur en titre, que l'on charge ou qui se charge lui-même de prendre la parole dans toutes les grandes circonstances, et que nos collègues de l'école laïque aient de nous cette opinion déshabituée, justifiée hélas! par d'anciennes et pesantes traditions, et qui ferait de nous comme les rhéteurs professionnels de l'instruction primaire. — Non ils ont eu une pensée plus haute. Ils ont voulu affirmer par là l'unité fondamentale de l'enseignement public français.

Sans doute des nécessités naturelles, l'âge des enfants, leur plus ou moins long temps d'études, le genre des fonctions auxquelles ils se destinent, diviseront toujours l'enseignement en deux ordres, le cycle primaire et le secondaire. Mais tout fait prévoir que la chute de certaines illusions pédagogiques et le développement du sentiment démocratique amèneront de plus en plus à considérer que ces deux ordres d'enseignement doivent être aussi étroitement liés et présenter de l'un à l'autre, à côté des différences nécessaires, tous les moyens de passage possible que présentent entre eux les cycles successifs actuels de l'enseignement secondaire. En tout cas, et si cette conception peut paraître encore discutée à quelques-uns, et même, il faut le dire, à de très bons démocrates, pour des raisons purement pédagogiques et techniques, il y a un point au moins où l'on peut dire que déjà les deux ordres d'enseignement fusionnent, c'est au point où tous deux sont également pénétrés de l'esprit scientifique et de l'esprit laïque.

C'est de ce double esprit que je voudrais vous entretenir quelques instants.

Mais auparavant qu'il me soit permis de dire la joie particulière que j'éprouve à m'acquitter publiquement aujourd'hui envers l'école laïque d'une dette de reconnaissance. Car enfin, il y a une autre façon pour les maîtres du secondaire d'être de la même famille que ceux du primaire, c'est d'avoir été formé par eux. Les impressions de la première enfance si importantes pour l'orientation de la vie tout entière paraissent quelques temps oubliées, à l'âge ingrat, elles reparaissent, chez l'adulte, comme des souvenirs qui l'on médite. Pour ma part, c'est sur les bancs de l'école laïque de ma petite ville, que par l'exemple d'un de ces très grands caractères qui savent se faire sentir de l'enfance elle-même, et dont je ne retrouverai l'égal, plus tard, que deux ou trois fois sur les bancs du lycée, que j'ai appris à connaître, ce que peut être un maître et un éducateur. Si tous n'ont pas ce privilège dû au pur hasard de rencontrer sur leur chemin des âmes ardentes, des apôtres, tous peuvent rencontrer même à l'école laïque des maîtres intelligents et dévoués, des hommes de caractère et de travail.

Quant à la qualité de l'instruction qu'on y reçoit, je ne me rappelle pas, personnellement avoir été arrêté dans mes études par mon origine primaire, et une statistique que l'on ferait dans les établissements secondaires montrerait, je crois aisément, la proportion considérable que conserve, dans les grandes classes de nos lycées, c'est-à-dire parmi les élèves qui ont su résister le plus longtemps dans cette lutte pour la vie intellectuelle qu'est le cours des études, et parmi les lètes de classe même, les élèves issus de l'enseignement primaire. C'est au point qu'on peut se demander vraiment, si même, dans l'état actuel des choses, abstraction faite des difficultés économiques que présente le passage de l'école au lycée, la fameuse question de l'unification des deux ordres d'enseignement, sur lequel continuent de se battre les théoriciens, n'est pas depuis longtemps résolue par les faits et si les mesures soi-disant révolutionnaires que l'on propose à cet égard ne seraient pas au fond, comme d'habitude, la seule consécration ou tout au plus la généralisation de résultats acquis.

Quoi qu'il en soit, dès l'heure présente, l'accord des deux enseignements est fait ou à peu près sur un grand point, sur cette idée que l'enseignement primaire ou secondaire, doit le plus possible s'inspirer de l'esprit scientifique et de l'esprit laïque, c'est-à-dire qu'il doit être avant tout un moyen de libérer l'esprit de l'enfant des préjugés, de le préparer au travail méthodique et à la pensée personnelle. C'est-à-dire aussi que l'école et le lycée d'aujourd'hui, au lieu de se considérer comme de simples établissements d'instruction ont appris à devenir des maisons d'éducation où l'on s'efforce de former pour l'avenir des esprits avisés et des caractères énergiques pénétrés déjà des aspirations de nos sociétés modernes, capables de les comprendre et de travailler à leur rang

aux multiples œuvres collectives de la civilisation.

Qu'est-ce donc que cette éducation que l'on se propose de donner à l'école comme au lycée, et à propos de laquelle les ennemis de l'école laïque, l'accusent d'impudence radicale? C'est une éducation laïque, c'est-à-dire, une éducation donnée par les simples citoyens, dans un esprit seulement humain, par opposition à l'enseignement donné par les *clerics* ou gens d'église, qui le donnent dans un esprit spécial, celui de faire triompher dans la société leur Eglise, leur dogme. La première définition de l'éducation laïque est donc, me semble-t-il : l'éducation *sans dogmes*, en particulier sans dogmes religieux. Elle repose sur cette idée, familière aujourd'hui à tous ceux qui envoient leurs enfants à l'école laïque, sur cette idée que pour agir avec conscience et moralité, pour lutter contre les mauvais instincts de notre nature et contre les vices de l'organisation sociale, il n'est nécessaire d'être ni catholique, ni protestant, ni déiste, ni athée, ni spiritualiste, ni matérialiste, mais seulement de réfléchir, de comprendre sa vie, les exigences de la pitié et du sentiment, les exigences de la société, et que l'on peut faire cela en s'appuyant sur le seul bon sens, sur la critique raisonnée ou l'étude scientifique des faits et des opinions.

En un mot, l'idée fondamentale de l'éducation laïque, c'est que sur la conduite à tenir dans la vie, sur les moyens d'apprendre, d'agir proprement ou même noblement, d'être utile et bienveillant aux autres, on peut s'entendre en faisant appel seulement à l'intelligence et au cœur, aux bons instincts naturels, à la réflexion et à la science, sans avoir besoin de se demander d'abord ce que l'on pense sur les questions les plus générales de la philosophie ou sur les points les plus obscurs de la théologie ou de l'histoire. Croire à la nécessité d'une éducation laïque, c'est affirmer que, pour savoir s'il faut tuer ou ne pas tuer, mentir ou ne pas mentir, travailler ou être paresseux, se décider pour la République ou la monarchie, pour le maintien de la toute puissance de l'argent ou pour la reconnaissance des seuls droits du travail, il est cependant superflu de se demander d'abord ce que l'on pense sur la question de l'existence de Dieu, de la nature de l'âme, des rapports de la matière et de la pensée, de la parfaite entente d'un Christ ou d'un Mahomet avec la Providence, ou de la résurrection, il y a 1900 ans, d'un homme en Judée. Le véritable esprit laïque, c'est l'affirmation de l'existence d'un domaine des questions morales et des questions sociales, comme aussi des questions artistiques et des questions scientifiques, tout à fait indépendantes des solutions que l'on donne au problème philosophique et religieux, c'est-à-dire, entendez-le bien, non seulement du catholicisme ou du protestantisme, mais encore du théisme, du déisme, et du matérialisme.

Voilà donc en quoi consiste, cette fameuse neutralité de l'enseignement laïque. Mais ici il faut s'entendre. Cette indifférence en matière de croyance philosophique ou religieuse qui consiste à déclarer que ces problèmes sont en dehors de toute solution scientifique, et n'apportent pas de solution aux problèmes moraux et sociaux acceptables pour tous ne saurait dégénérer en négligence coupable à l'égard de ceux qui essayent d'établir les premiers une confusion entre leurs croyances philosophiques et religieuses et la vie morale ou sociale, pour le plus grand profit de la domination politique de leur église.

On l'a dit, il y a bien longtemps, Edg. Quinet, l'a dit fortement, la neutralité de l'instituteur doit développer dans le pays l'esprit de tolérance. Un catholique, un protestant, disent chacun dans leur langage : hors de mon église point de salut. L'instituteur, en faisant comprendre que l'honnêteté, que la dignité morale sont indépendantes des croyances fait aimer la vertu où qu'elle se trouve, et apprend ainsi peu à peu à l'honnête homme catholique à respecter et à aimer la grandeur d'âme d'un juif ou d'un protestant. Non seulement en matière de vertu individuelle, même en matière de morale sociale, des chrétiens, des juifs, des librepenseurs peuvent se rencontrer sur des mesures favorables aux travailleurs, sur des questions économiques ou d'hygiène publique. On a même vu, dit-on, en Amérique des catholiques sincèrement socialistes-révolutionnaires.

En un mot, l'indifférente neutralité de l'école laïque vis-à-vis des confessions religieuses et des croyances philosophiques repose sur l'égalité d'indifférence de ces croyances vis-à-vis des questions morales et sociales, ou les laïques, c'est-à-dire les citoyens pensent pouvoir et doivent s'entendre seuls, par la libre discussion appliquée aux choses de la vie. Mais si une religion, vient la première confondre cette séparation légitime du domaine scientifique et pratique... et du domaine religieux, le devoir de l'éducateur laïque est certainement de la remettre à sa place, de la renvoyer sur le terrain des croyances relatives à Dieu à l'âme, à la vie future, où elle peut enseigner ce qu'elle veut, puisque en ces matières chacun a le droit et le devoir de se faire sa libre foi lui-même; mais le devoir de l'éducateur laïque est certainement de faire sentir même aux tous jeunes enfants, que nul religion n'a le droit d'opposer par exemple à la libre recherche scientifique sur les premières sociétés humaines et les origines de l'homme, les affirmations ignorantes d'un vieux livre hébreu ou dans la libre recherche d'une meilleure organisation politique et sociale et qu'elle porterait atteinte à ce que les consciences modernes considèrent comme la moralité la plus élémentaire, si elle voulait se rabaisser à être un art de retrouver les objets perdus ou de s'attirer des faveurs célestes moyennant de menues offrandes ou encore à être un art de prophète jaloux s'arrogeant le droit d'interpréter au mieux de leurs intérêts supérieurs les événements de ce monde et de découvrir la trace de la vengeance d'un Dieu irrité dans les incendies et les inonda-

tions. La tolérance en matière religieuse, pour n'être pas une abdication des droits de la science et de la morale, doit s'accompagner d'une extrême combativité sur tous les points où les religions positives seraient tentées de sortir du point de vue strictement religieux.

Mais, il ne faut pas le dissimuler, le souci jaloux de l'indépendance et des droits de la pensée libre, scientifique ou pratique, qui doit animer l'éducateur laïque, n'a pas à s'exercer seulement contre les religions positives. La pensée qui s'affirme est naturellement, involontairement dogmatique et intransigeante. C'est de lui-même, c'est de sa propre pensée, c'est de la pensée surtout de ceux qui pense comme lui, que l'éducateur laïque doit aussi se défendre.

On a noté avec raison la naïveté avec laquelle certains auteurs de manuels de morale, qui auraient bon droit d'indignation à l'idée d'appuyer leur enseignement moral sur un dogme catholique, se dépechaient, afin de ne pas troubler les consciences, de fabriquer pour fonder leur enseignement un Dieu justicier et une âme immortelle, tout à l'image du Dieu, et de l'âme catholiques, mais qui, par un procédé de légère décoloration, leur paraissaient avoir pris un ton laïque suffisamment bon teint.

On a ri encore, mais un peu moins cependant, de l'égale naïveté avec laquelle d'autres auteurs de manuels laïques semblaient vouloir imposer comme le seul fondement indiscutable, scientifiquement établi, et humainement rationnel de la morale, un utilitarisme des plus plats, un matérialisme des plus enfantins ou un athéisme plus ou moins dissimulé sous une allure d'histoire scientifique des superstitions. Enfin on ne rit presque jamais de l'étrange précipitation avec laquelle des économistes qui sont surtout des littérateurs semblent, animés d'ailleurs des meilleures intentions, vouloir donner entrée à l'école primaire, sous le nom séducteur sans doute, de compté de la science totale, y compris la science économique et politique, à de nouveaux manuels, résumés de résumés, après tant d'autres, et où il serait fort à craindre de voir présenter sous l'égide et l'autorité ambitieuse de ce beau titre : résultats de la science moderne, un ensemble disparate de théories qui se donneraient comme établies, de faits très critiquables pour leur exactitude et pour les conclusions que l'on en tire, enfin des bribes de programmes empruntés à un socialisme très édulcoré dans des matières où les savants doutent encore de leurs propres théories, où le désaccord est parfait, où les faits commencent à peine à être scientifiquement recueillis, observés et critiqués. L'homme a tellement besoin de certitude, qu'il se dépêche, quand il ne peut plus parler au nom d'un Dieu ou d'un dogme religieux, de rattracher à la *Raison pure* ou à la *Science moderne* des vérités qui lui paraissent indiscutables que lorsqu'il oublie les interprétations des théoriciens adverses. Le mot de Science est parfois aujourd'hui un mot galvaudé, une orflamme tapageuse, un pavillon menteur, sous lequel on couvre trop souvent, pour toute marchandise, des parti-pris dogmatiques ou des théories avariées. On lit parfois des phrases dans le genre de celle-ci :

« La Science moderne prouve que l'idée de Dieu est le simple fruit de la peur et de l'ignorance. Effrayés par la puissance des forces naturelles, du tonnerre, des éclairs qu'il ne comprenait pas, l'homme s'imagina dans le ciel des volontés, des esprits plus puissants que lui; il les a imaginés encore parce qu'il est effrayé de ce qui pouvait se passer après la mort, ignorant de son origine, ignorant de toutes les puissances créatrices que renferme la matière. » Si je voyais entre les mains d'un enfant un livre où il y eût cette phrase, je lui dirais : Mon enfant, il est très probable en effet que c'est ainsi qu'est née l'idée de Dieu, mais depuis les hommes en ont fait tout autre chose : les uns ont continué d'en faire un épouvantail, un instrument de domination politique parce qu'ils se désaient et même quelques-uns d'entre eux se croyaient naturellement les interprètes de Dieu, les autres ont résumé par ce mot tout ce qu'ils avaient de meilleur dans leur âme, tout leur amour des belles choses et de l'idéal. Le Dieu dont on se demande aujourd'hui s'il existe, n'est plus du tout celui qu'avaient inventé les premiers hommes : ce n'est plus l'esprit de géant furieux qui gronde dans le tonnerre, c'est un être qui serait infiniment beau et infiniment parfait et qui porterait en lui plus de puissance créatrice que la matière elle-même, puisque la matière viendrait de lui. Les uns croient à ce Dieu, les autres n'y croient pas. Il est très difficile de savoir ce qu'il faut en penser. Quand tu seras plus grand, tu essaieras. Mais si tu es sincère avec toi-même, tu verras bien vite que l'important n'est pas d'y croire ou de n'y pas croire, mais que c'est la façon dont on se le représente. Si tu es méchant, tu inventeras un Dieu vindicatif et sorniois, et il vaudrait mieux alors ne pas y croire. Si tu es bon, tu mettras en ton Dieu tout ce qu'il y a de meilleur en toi, tu croiras que sous son nom, la bonté, au fond, est le dernier mot de la nature, et cela pourra te donner du courage à bien faire. Mais si tu es bon et que tu ne croies pas à Dieu, qu'importe pourvu que ton courage à bien faire n'y perde rien. Voilà, à mon sens, le véritable esprit laïque, voilà ce que signifie l'école sans Dieu : elle laisse aux parents la liberté de faire sentir, chacun dans leur sens, à leurs enfants, la beauté de leur idéal préféré, et elle pense en posant ainsi la question, avoir une attitude infiniment plus scientifique que si elle voulait nier en s'appuyant sur de prétendues raisons scientifiques, une idée sur laquelle la science n'a aucune prise, ni pour l'affirmer ni pour la nier, et cette attitude est vraiment scientifique puisque elle tient un compte plus exact de la vérité des faits et des sentiments humains.

Quant au domaine de la vie pratique et sociale, je crois bien, comme je le disais tout à l'heure, qu'on décortique trop souvent du nom de scientifiques des théories qui, dans l'état actuel des connaissances, sont extrêmement discutables, ou en tout cas d'un point de vue strictement scientifique,

extrêmement discutées, ou qui, comme la plupart des revendications socialistes, relèvent bien plutôt au fond du sens de la justice que de la science proprement dite. Il n'en est pas moins vrai qu'une des caractéristiques essentielles de l'esprit laïque est d'être un esprit scientifique.

Qu'est-ce donc que l'esprit scientifique? Ce n'est pas comme on se l'imagine trop souvent la tendance à multiplier les théories, les idées générales et les systèmes. Le vrai savant, au contraire, s'en défend parce qu'il y voit des tendances à devenir des dogmes et des nids d'erreurs. Les théories et les systèmes ne sont le plus souvent que de la pensée à peu près par lesquels on essaye de se donner une vue d'ensemble des choses, ou de relier tant bien que mal les principaux faits connus.

L'esprit scientifique, se défie des systèmes parce qu'il aime avant tout la précision et l'exactitude; il implique un souci perpétuel d'observer les faits, de ne pas fausser l'enseignement de l'expérience par des idées préconçues, et de se contenter de résultats limités pourvu qu'ils soient nets et sûrs et le plus possible constants et mesurables.

Apprendre à critiquer perpétuellement les théories en faisant appel à l'expérience et aux faits bien et dûment établis, voilà l'essentiel de l'esprit scientifique.

Apprendre à voir clair et juste, à ouvrir les yeux sur les réalités qui nous entourent, c'est le seul moyen que l'on ait encore trouvé de faire tomber les préjugés, les illusions dangereuses ou la boursoufflure des phrases sonores. Voilà pourquoi l'esprit scientifique, élément essentiel de l'esprit laïque, est essentiellement éducatif. Voilà pourquoi il serait à désirer que l'enseignement primaire ou secondaire devint de plus en plus réellement scientifique, c'est-à-dire qu'il écartât, plus encore qu'il ne le fait, les abstractions vides des résumés et des manuels. L'enseignement primaire s'est de plus en plus pénétré de la nécessité de l'enseignement au dehors, hors la classe et les livres, à travers les champs et les usines. On peut penser qu'il y a encore beaucoup à faire sur ce point, et on peut espérer que les progrès en ce sens s'accroîtront au fur et à mesure que les programmes seront moins élaborés par des fonctions de bureaux et de cabinet par des fonctionnaires intellectuels, et de plus en plus par les plus intelligents et les plus actifs des travailleurs de l'industrie et de l'agriculture, de ceux qui ont l'habitude d'être aux prises avec la réalité plutôt qu'avec les abstractions. Les tentatives qui les suggéreraient pourraient être bien intéressantes et bien fécondes au sein par exemple de ces écoles primaires indépendantes, ouvertes à toutes les expériences, dont on pourrait, selon le vœu que les socialistes ont si souvent exprimé, offrir la direction et la gestion aux municipalités et aux Bourses du Travail. Si la République réalisait ce vœu, elle pourrait se glorifier d'avoir complété cette grande œuvre de l'enseignement primaire qui est la sienne en créant vraiment, de toute la force du terme, et sans déviation du sens des mots, un enseignement libre.

Et ce n'est pas seulement dans l'enseignement des sciences, de la géographie, dans l'enseignement agricole et industriel que ce véritable esprit scientifique peut se manifester. Il y a une attitude scientifique possible jusque dans l'enseignement de la lecture, si l'on entend par attitude scientifique cette juste observation attentive et exacte qui sait voir dans une phrase, comme le chimiste dans son éprouvette, ce qui s'y trouve réellement, et cette rapidité et cette précision avec laquelle le lecteur doit manier les mots, comme le mathématicien manie ses symboles. Ce n'était pas par boutade que Jaurès écrivait, il y a quelques années : « Mon inspection serait vite faite dans une école. Je ferais lire les écoliers. » On peut dire en effet que c'est à l'aisance et à l'intelligence d'une lecture que se mesure, non sans doute la science ni le talent, mais le degré d'instruction. Apprendre à lire, c'est la tâche essentielle, non seulement pour l'instituteur, mais pour le professeur de lettres ou de philosophie du lycée, ou pour un professeur de faculté. On l'a dit souvent et on ne saurait trop le redire, si l'on songe à toutes les confusions, à toutes les erreurs que font naître à des degrés divers, de l'étudiant des facultés à l'homme du peuple presque illettré, dans des cerveaux mal débrouillés les lectures hésitantes, péniblement déchiffrées, ou seulement faites sans cette prestesse et cette exactitude qui prouvent que le langage et la pensée qui en est inséparable sont à notre entière disposition.

Je ne vois donc pas de branche de l'enseignement le plus élémentaire où une certaine attitude que l'on peut appeler scientifique, ne soit possible à prendre et féconde. Et il y a un domaine tout nouveau où il me semble qu'elle peut l'être singulièrement. C'est le domaine des questions morales et sociales. La règle de conduite que l'on discutait à grand renfort de mots et de théories ou que l'on vénérât grandement, mais sans la mettre en pratique, tant qu'on vous la présentait comme une grande vérité morale ou comme un noble sentiment, devient une façon d'agir indiscutée et communément acceptée dès qu'on la présente comme une simple vérité de bon sens qui s'impose à tout observateur attentif et honnête. Du temps de Rousseau, on faisait aux femmes de grands discours moraux et émus pour leur prouver leur devoir d'aller elles-mêmes leurs enfants; comme en ce temps-là elles étaient sensibles, on obtenait un certain succès. Aujourd'hui les femmes un peu successives trouveraient sans doute d'excellents arguments et d'humbles prétextes pour échapper à une tâche fatigante, sans en trop rougir, à leurs propres yeux. Mais montrez-leur simplement des statistiques bien faites de la mortalité infantile dans les deux genres d'allaitement, naturel et artificiel, ou quelques pages intelligemment observées sur l'allaitement mercenaire, et fort peu de mères y résisteront.

A un homme qui a compris la nécessité physique et médicale de prendre des bains régulièrement, vous n'avez plus besoin de prêcher en moraliste, la beauté de la pro-

prété, mais vous êtes sûr qu'il arrivera à la sentir et à l'aimer. Notre enseignement moral est encore beaucoup trop plein de phrases et d'appels au sentiment, dernier héritage de nos longs siècles d'éducation religieuse. L'étude scientifique des faits semble devoir être bien plus féconde. Pour transformer les mœurs encore grossières, souvent sales, ou encroûtées de préjugés des campagnes arriérées, il semble que, plus que moraliste, l'instituteur doive se faire hygiéniste et médecin; et, dans les villes et les campagnes, lorsque certaines mesures que l'on prêche aujourd'hui au nom de la justice, du droit, de la raison, apparaissent comme des mesures élémentaires de salubrité publique, au même titre que le nettoyage des ruisseaux, la question sociale aura déjà fait un grand pas, que des phrases sonores ou de grands sentiments ne lui auraient jamais fait. Une étude précise, avec des chiffres à l'appui, sur les prix de revient ou les prix de vente des produits, fait plus pour le développement des syndicats agricoles et de toutes les formes de la coopération, que des phrases sur la solidarité.

Développer dans l'esprit de chacun cette méthode d'observation curieuse sur ce qui touche le plus directement à sa façon propre de vivre, tel est un des rôles essentiels de l'éducateur laïque.

Pour terminer, je voudrais répondre à un dernier reproche d'insuffisance que l'on adresse parfois à l'éducation laïque. Je vous ai montré tout à l'heure dans quel sens de haute tolérance et de haute probité intellectuelle nous devons prendre comme un titre de gloire ce nom, qu'on a voulu donner à l'école laïque pour la salire, d'école sans Dieu. Mais on a voulu par là, donner à entendre que, privé d'enseignement religieux, l'enseignement moral laïque et scientifique que nous venons de définir, risquait de devenir singulièrement terre à terre, puisqu'il serait uniquement pratique et positif, et comme dépourvu de tout idéal; sur ce point, tout dépend de l'âme de celui qui le donne. Pour qui la sent, il y a un moyen de faire sentir aux plus jeunes la beauté idéale de l'action la plus matérielle en apparence. Mais outre cela, croit-on vraiment que le mot de Dieu ou d'âme immortelle ou les phrases abstraites d'un catéchisme aient le pouvoir magique de développer chez les bambins qui les répètent, des puissances mystérieuses d'idéal. Il y en a beaucoup chez qui elle développe simplement l'idée d'un petit commerce nouveau et l'ingéniosité des calculs subtils pour que la balance des péchés et des indulgences se soldent définitivement par un gain. Il est étrange que l'on juge indispensable de parler si tôt à des enfants d'une idée, l'idée de Dieu, qui est peut-être la plus belle de toutes nos idées, je le veux bien, mais qui est assurément la plus difficile à bien comprendre. Ce que l'on risque à rapetisser ainsi l'idée de Dieu jusqu'à la mesure où elle peut entrer dans la cervelle d'un enfant de 10 ans, c'est que cette idée dépouillée bien difficilement plus tard, dans la conscience de l'adulte, les mesquines proportions d'un Dieu enfantin et insuffisamment développé qu'on lui aura données. C'est peut-être à l'histoire de l'idée de Dieu dans la conscience d'une grande majorité de chrétiens. A ce compte, il vaudrait peut-être mieux s'en passer. Mais là encore l'important n'est pas d'affirmer la vérité d'une idée ou d'un dogme, c'est de sentir ce qu'il peut renfermer de beauté. Il est certain, alors, que l'éducateur, même laïque, trouverait de grandes et indispensables beautés, accessibles même aux enfants, à leur faire sentir dans la lecture des Evangiles ou des grands prophètes hébreux. Mais comme il faudrait faire sentir en même temps les infériorités de ces vestiges d'une grande civilisation disparue, et les traiter en livres humains, on nous accuserait de manquer au respect de la neutralité scolaire. Eh! bien, nous n'y perdrons rien. Car nous en sentirons toute la plus belle à vibrer dans les œuvres de nos grands lyriques, des Hugo et des Lamartine et nous aurons l'avantage d'être libres de nos commentaires. Des poésies commentées et senties, l'attention attirée sur ces grands thèmes lyriques, qui sont en même temps les grands thèmes philosophiques et religieux, la nature, la vie, l'amour, la mort, la liberté, voilà ce qui n'est pas refusé à l'éducateur laïque, puisque c'est le domaine humain, universel et que les religions sont sur ce point tout simplement une petite partie de l'humanité. Si maintenant la grave et profonde musique des grands maîtres, si facilement accessible à tous vient faire sentir au cœur ce que l'intelligence avait compris, si quelque Maurice Bouchor ou quelque Tiersot de la lithographie venait faire pour les œuvres plastiques ce qu'ils ont fait pour la poésie et la musique, les enfants de France sauraient puiser des sources d'idéal. Les arts, la poésie, la littérature morale, le drame et le roman modernes ont assez fouillé le cœur humain pour satisfaire à toutes les aspirations les plus intimes de la vie intérieure des âmes, et ceux qui, aux anniversaires de Michelet ou de Hugo, ont pu entendre au Panthéon les hymnes solennels, ardents et révolutionnaires d'un Méhul ou d'un Gossec, savent que les grandes voix et les puissantes sonorités des cathédrales ne gèrent pas leur sublime puissance d'émotion pour les seuls psaumes liturgiques.

Au sein de cette fête scolaire, de cette fête de l'Enfance d'aujourd'hui, et qui peut apparaître comme l'embryon des grandes fêtes publiques de la société future, un mot résumera ma pensée : de chant, de la grande joie profonde, et de la beauté et l'on verra s'il manque encore quelque chose au cœur humain.

Lorsque les applaudissements qui accueillent cette conclusion ont enfin cessé, les élèves de nos diverses écoles charment les auditeurs par des citations fort bien exécutées et des réceptions très joliment dites.

Pour cette partie du programme, nous devons des félicitations à M. Michel, le musicien si délicat et toujours

si dévoué, à l'aimable M. Lacoste et à l'orchestre habilement conduit par M. Barreau.

Nos compliments enfin à Mesdames Barreau et Combes qui ont tenu le piano.

La fête a pris fin par l'exécution de la *Marseillaise* jouée par l'orchestre et chantée par tous les jeunes élèves.

Nous regrettons que la place dont nous disposons ne nous permette pas de nous étendre plus longuement sur cette charmante matinée en distribuant plus libéralement, à tous, des éloges bien mérités et en particulier à la jeune normalienne, — Mlle Roaldès — et aux deux jeunes élèves — MM. Astorg et Gibert — qui, par la façon irréprochable dont ils ont dit quelques poésies délicates, ont gracieusement intéressé la salle.

Il nous a paru qu'il valait encore mieux employer toute la place dont nous disposons, à l'insertion de deux beaux discours qu'on vient de lire.

Assurément, nos lecteurs nous en sauront gré.

La fête enfantine de fleurs

Cette fête qui n'était, tout d'abord, qu'une récréation organisée pour les enfants de notre ville, a paru prendre le caractère d'une démonstration politique car il a plu aux réactionnaires de confondre l'Union littéraire avec le Cercle de la Jeunesse laïque.

Pendant plusieurs jours, nos adversaires se sont acharnés contre ces deux sociétés qu'ils rendaient responsables de la suppression des processions dans notre ville; mais pour aussi violente qu'ait été leur campagne, la fête de dimanche n'en a pas moins obtenu un très grand succès.

Nous reconnaissons volontiers que les catholiques fervents et les gens « du beau monde » se sont abstenus de paraître sur les Allées: la plupart des hauts fonctionnaires mêmes n'ont pas daigné assister à la fête populaire: dans le haut milieu, la consigne fut très bien observée.

Mais, par contre, une foule énorme, celle pour qui la fête était organisée, se trouvait massée sur nos Allées: et sa présence indiquait combien les attaques de la réaction avaient peu atteint leur but.

Ces attaques n'étaient pas justifiées; l'Union littéraire n'avait jamais mêlé la politique à son œuvre; mais puisqu'il fallait répondre aux attaques, elle n'a pas hésité et elle fit appel aux républicains.

Notre ami, M. Ernest Talou, accepta la présidence de la Société et de la fête et les républicains promirent et apportèrent leur concours à l'Union littéraire.

LA FÊTE

Malgré la lourde chaleur, dès 3 heures, la foule commence à prendre place sur les Allées où sont déjà M. Talou, président et les membres de la Société littéraire.

L'excellente fanfare municipale l'*Avenir Cadurcien* fait entendre la *Marseillaise*, annonçant l'ouverture de la fête.

Les enfants qui doivent participer au défilé et aux courses, sont aussitôt placés dans les allées réservées: mais à tout moment il faut que les contrôleurs maintiennent l'ordre parmi cette charmante et si bruyante foule qui se grossit toujours de nouveaux et mignons arrivants.

À 4 heures les Allées Fénelon sont totalement occupées par les spectateurs: la circulation n'est pas tout à fait possible.

La fête commence alors: le défilé des enfants a lieu; les uns portent des petites corbeilles remplies de pétales de fleurs, les autres, les plus petits, traînés sur des voiturettes fleuries passent, gentils, devant les spectateurs qui ravis applaudissent, cependant que jetés par les mignonnes mains, les pétales vont s'éparpiller à travers la foule.

Remarqué les jolies voiturettes des jeunes Barreau, Roques, Réal, Contou, Couderc, Couderc, Carriol, Bédoué, Lagardère.

À la suite du gracieux groupe, arrivent, décidés, le cerceau en main, les garçons qui vont prendre part à la course.

Près de 200 enfants ont ainsi défilé et ce spectacle, s'il n'avait rien de grandiose, n'avait non plus, rien de subversif car ce fut là toute la parade, toute la manifestation, toute la fête qui choqua si fort les sentiments des cléricaux!

Enfin eut lieu la course aux cerceaux; les concurrents furent intrépides: après plusieurs épreuves éliminatoires, le gagnant de la course fut le jeune Lassus.

La distribution des récompenses eut lieu immédiatement après les courses. Puis l'*Avenir Cadurcien* qui durant toute la fête ne cessa de faire entendre les meilleurs morceaux de son répertoire, joua quelques petites danses.

Mais il était tard: les papas et les mamans ramènèrent à la maison les petits, enchantés des jouets que la commission des fêtes leur avait distribués.

LE BAL POPULAIRE

Le soir sur les allées illuminées, le bal champêtre eut lieu après le concert militaire.

Au milieu d'une foule énorme, de nombreux couples dansèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit, aux accords d'un excellent orchestre composé des musiciens de l'*Avenir Cadurcien*.

Pour tous ceux qui ont lu les attaques violentes du *Quercinois* contre la fête organisée par l'Union littéraire, il semblait que cette fête n'aurait pas lieu, ou du moins qu'elle n'obtiendrait aucun succès.

Aujourd'hui ceux-là mêmes qui l'ont combattue, reconnaîtront que malgré l'absence des cléricaux, les Allées Fénelon n'étaient pas désertes durant la journée et la soirée de dimanche.

Sans doute la critique dira que le programme de cette journée du 19 n'était pas très chargé et que le public n'a pas profité de grandes réjouissances.

C'est très vrai: mais la Société Littéraire n'a jamais eu l'intention de faire de fêtes grandioses: du jour où il fut décidé que la Société organiserait sa fête, il fut bien entendu que les enfants seuls en profiteraient.

C'est pour ces raisons que la campagne de presse menée par les réactionnaires ne pouvait pas réussir, et ne devait pas être approuvée par le public.

Les cléricaux sont restés à la maison: ils ont donné la preuve que l'on pouvait se passer d'eux.

La fête de dimanche, fête populaire et républicaine a attiré sur les Allées Fénelon, à l'intérêt, quelques instants, une énorme foule.

C'était le seul résultat que l'Union littéraire et les républicains voulaient obtenir et qu'ils ont obtenu.

Nous adressons donc à tous les dévoués organisateurs de la fête de dimanche, et en particulier à M. Talou, président, Faurie et Jouffreau vice-présidents, les plus vifs remerciements et félicitations; à M. Ernest Talou surtout qui, obligé d'être à Toulouse dimanche, n'hésita pas cependant à venir entre deux trains, de 1 h. à 4 h. pour apporter son concours, tout son appui moral à la Société littéraire qui, à tort, avait été combattue par les cléricaux.

L. B.

Nécrologie

Une bien triste nouvelle nous arrive de Castelnau-Montrabat. M. Feyt, maire de Castelnau et conseiller général du canton, est mort presque subitement dimanche soir, sans que rien dans son état de santé — cependant ébranlé depuis quelque temps — pût faire prévoir une fin si brusque.

M. Feyt, qui était âgé de 69 ans, disparaît, en laissant le souvenir d'un homme simple et bon, aux convictions républicaines et laïques solidement assises.

Homme de lutte, il fut mêlé à tous les combats que les républicains durent livrer contre la réaction jadis si puissante à Castelnau.

Ses concitoyens qui avaient pour lui une profonde estime le récompensèrent en l'envoyant siéger au conseil municipal qui lui délègue d'abord les fonctions d'adjoint, puis celles de maire qu'il occupa, pendant 12 ans et sans conteste, jusqu'à son dernier jour.

Enfin, au renouvellement du Conseil général en 1901, M. Feyt posait sa candidature radicale en même temps que M. Lacaze avocat qui, moins favorisé au premier tour de scrutin, se désistait en faveur du maire de Castelnau, dont l'élection au second tour fut un véritable triomphe contre la réaction cléricale représentée par le royaliste Etienne Depyre.

Nous adressons à la famille de M. Feyt nos plus vives condoléances.

M. Feyt était né en 1836: vétérinaire à Castelnau, il fut élu membre du conseil municipal de cette commune au mois d'août 1865 et siégea comme membre de l'opposition jusqu'en 1871.

Réélu en février 1878, il fut nommé 1^{er} adjoint, fonctions qu'il conserva jusqu'au 1^{er} mai 1888.

Le 15 mai 1892, M. Feyt fut élu maire de Castelnau en remplacement de M. Valmary.

Elu conseiller général le 4 août 1895, il siégea dans cette assemblée jusqu'au 21 mai 1896, date à laquelle une décision du Conseil d'Etat annula son élection et proclama M. Bessières.

Le 28 juillet 1901, M. Feyt fut réélu conseiller général.

Il était chevalier du mérite agricole et président de la Société de secours mutuels de Castelnau.

Les obsèques de M. Feyt ont eu lieu ce matin à Castelnau, au milieu d'une affluence énorme.

Concours médicaux

Nous apprenons avec plaisir que M. le docteur Ravé, de 7^e de ligne, vient de remporter, au concours de médecine organisé par le journal *Le Cor-*

respondant Médical, trois récompenses, dont un premier prix avec 250 fr. et deux mentions-honorables avec 50 francs chacune, pour les trois mémoires qu'il avait adressés.

Toutes nos félicitations.

Au Palais

M. Fournié, juge au tribunal civil de Cahors, est chargé de l'instruction en remplacement de M. Grimal, qui reprend les fonctions de juge.

Au 7^e

M. Breton, lieutenant-colonel au 124^e d'infanterie, passe au 7^e.

Examen du brevet élémentaire

Les épreuves de l'examen du brevet élémentaire pour les aspirantes, ont commencé aujourd'hui.

107 aspirantes y ont pris part.

Mutualité scolaire

Des récompenses honorifiques (rapport de médaille d'argent), sont accordées à MM. Capdeville, inspecteur primaire à Cahors et à M. Villadieu, inspecteur primaire à Gourdon, pour services rendus aux sociétés de secours mutuels scolaires.

Bourse de travail

Mercredi soir, à 8 h. 1/2 dans une salle de la mairie aura lieu une réunion des délégués des syndicats réunis.

Contributions indirectes

D'après une statistique mensuelle, il a été enlevé de chez les récoltants, pendant le mois de mai, dans le département du Lot 7.141 hectolitres de vin.

Les grandes manœuvres

Les grandes manœuvres du 17^e corps d'armée s'effectueront dans les premiers jours de septembre.

Elles auront lieu par divisions séparées, la 34^e division opérant dans la vallée de la Lèze et la 33^e division dans le nord d'Agen.

Nécrologie

M. Vaissé, conservateur des hypothèques en retraite et administrateur de la Banque de France est décédé à Cahors, presque subitement le 15 juin courant.

Les obsèques ont eu lieu à Cahors, le 17 juin, au milieu d'un grand concours d'amis qui se sont fait un devoir d'apporter au défunt et à son honorable famille le témoignage de leur sympathie.

Le deuil était conduit par les trois fils du défunt, dont deux appartenant à l'administration de l'Enregistrement et par son gendre M. Peyrisac, docteur en médecine.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Salses, directeur de l'Enregistrement du Lot, Fauvel, inspecteur de l'Enregistrement, Bazin, Directeur de la Banque de France, Seguy, administrateur de la Banque de France.

Au cimetière, dans quelques paroles très simples et très touchantes empreintes des sentiments les plus élevés et les plus délicats, M. Salses a rappelé les qualités professionnelles et privées du regretté Conservateur.

Il a fait ressortir le caractère tout à la fois ferme et bienveillant de ce fonctionnaire d'élite qui avait su s'acquiescer d'unanimes sympathies.

Mort subite

Un ouvrier maçon, M. Jean Ballet, âgé de 67 ans, demeurant rue Clément-Marot, 2, est mort subitement dimanche, vers 11 heures du soir, de la rupture d'un anévrisme.

Contravention

La police de notre ville a dressé une contravention au nommé Emile Julhio, 20 ans, demeurant à Cahors, rue du Portail-Alban, 8, pour ivresse et tapage nocturne sur la voie publique.

Arrondissement de Cahors

Françoulès. —

Chers électeurs,

En nous confiant le mandat de vous représenter aux affaires municipales, vous nous avez donné une preuve manifeste de votre sympathie.

Et cette sympathie a été d'autant plus éclatante que vous avez dû lutter avec effort contre de violentes passions cléricales; nous vous en remercions bien sincèrement, au nom du principe républicain-laïque, au nom du ministère de progrès et d'action qui préside aux destinées de notre pays.

Vous avez par votre digne et complète victoire, fait justice de la campagne aussi lâche que mal fondée, dirigée contre la jeune et vaillante institutrice de St-Pierre.

Vous vous êtes unis, d'accord avec la presque unanimité des communes de France qui ont, comme vous, tenu à affirmer hautement leurs préférences en faveur des droits du peuple contre les derniers privilèges.

Partout, en effet, les vitraux des églises dissimulaient les batteries de la foi aveugle et oppressive; partout ces bat-

teries ont craché la calomnie et l'erreur en guise de mitraille; les chefs ont même usé des gerfauts ruses de guerre, mais leur stratégie grossière, malgré tout, n'a abouti qu'à grouper, contre le feu roulant des pièces, les ardeurs républicaines.

Vous avez donc enfin concouru au triomphe de la raison et de la pensée libre furieusement combattue par les loges du parti réactionnaire.

Nous vous en félicitons et vous prions de croire que notre entier dévouement restera acquis, dans votre intérêt, au progrès de la démocratie, à la réalisation du programme de réforme sociale.

Les membres du Conseil municipal.

Cahors. — Certificat d'études. — 15 jeunes filles et 18 garçons se sont présentés pour subir les épreuves. 13 candidates et 16 candidats ont été définitivement reçus. Ces succès font le plus grand honneur aux institutrices et aux instituteurs du canton.

Nous sommes heureux de leur offrir nos félicitations.

Fête de l'enseignement primaire. — La fête de l'enseignement primaire a été dignement célébrée. Après une conférence sur les grands fondateurs de l'école laïque, gratuite et obligatoire, les jeunes filles ont été conduites goûter à la campagne et les garçons ont fait des exercices de tir. Le soir la fête s'est terminée par la retraite aux flambeaux et terminée par un magnifique feu de joie. Les enfants ont exécuté les différentes parties du programme avec beaucoup d'entrain et paraissaient très heureux.

Luzech. — Fête de l'Enseignement. — La fête de l'enseignement primaire laïque a été célébrée dimanche dernier, à Luzech, avec un grand éclat.

La cérémonie, présidée avec une grande autorité par M. Lapeyrière, ancien professeur de chimie des écoles navales, et ami éprouvé de l'École nationale républicaine, avait attiré une foule considérable venue pour écouter la conférence annoncée de M. Mazure, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Cahors.

Le distingué professeur, dans un langage précis et élevé, a tenu pendant plus d'une heure l'auditoire sous le charme de sa parole chaude et communicative.

Nous donnerons dans le numéro de dimanche prochain le compte-rendu complet de cette fête qui mérite d'être signalée puisqu'elle fut une fête populaire essentiellement démocratique.

Montou. — Foire. — Malgré les travaux des champs, la foire du 17 juin a été assez belle. Voici les cours pratiqués:

Bêtes à cornes, 150 paires: il s'est fait quelques transactions: veaux, 22, vendus de 90 à 95 cent. et 1 fr. le kilo;

Bêtes à laine, 450: le cours était très animé.

Moutons, gras, à 0 fr. 70 le kilo; porcs gras, de 32 à 34 fr. les 50 kilos; porcelets, 1 fr. 50; il y avait baisse.

Volaille, 350 paires; poules, 0 fr. 50 la livre; pigeons, de 0 fr. 75 à 1 fr. la paire; œufs, 0 fr. 60 la douzaine; canetons mulâtres, 2 fr. 50 la paire; canetons communs, 1 fr. la paire; oisons, 3 fr. 50 la paire; lapins, 0 fr. 30 la livre.

Halle. — Blé, 150 hectolitres, vendus 15 fr. 60 l'hectolitre; mais, 80, 10 fr. 00; avoine, 20, à 9 fr. 25; prunes pour boisson, 12 quintaux, à 20 fr. le quintal.

Prayssac. — Médaille d'argent. — M. De Monzie, l'aimable Chef de Cabinet du ministre de l'Instruction publique, vient de recevoir la lettre suivante du ministre de l'Intérieur:

« Mon cher ami,

Je m'empresse de vous faire connaître que, conformément au désir, que vous avez exprimé, M. le Président du Conseil vient de signer un arrêté accordant une médaille d'argent de l'Assistance publique à M. Baudet, Antoine, infirmier à l'hospice de Prayssac (Lot).

Je suis personnellement heureux d'avoir pu seconder ainsi le si vif intérêt que vous portez à M. Baudet.

» Croyez, mon cher ami, à l'assurance de mes sentiments bien dévoués et les meilleurs.

» Le Chef du Cabinet du Président du Conseil.

» FORT. »

Cours. — Samedi vers 5 h. du matin un chien gris, de taille moyenne, a mordu une dizaine de ses congénères dans la section de Saint-Michel, commune de Cours.

Il est probable que cet animal est atteint de la rage, mais la rapidité avec laquelle il le cherchait ses congénères pour les mordre, a empêché aux habitants de se saisir du chien et de l'abattre.

M. le maire de Cours a pris un arrêté ordonnant que tous les propriétaires de chiens se conformeront à la loi.

Arrondissement de Figeac

Bretenoux. — Dimanche, on remarquait à Bretenoux un certain nombre de personnes étrangères à la localité, quelques jeunes gens surtout qui étaient venus avec leurs parents pour assister à la formation du fameux comité de la jeunesse catholique. Deux jeunes hobereaux, échappés d'une Jésuitière quelconque étaient venus tout exprès de Cahors pour porter la bonne parole et fonder cette terrible organisation qui doit tout bouleverser.

Pauvre République! tu n'as qu'à bien te tenir. Le bruit a circulé que M. Trassy fils avait été nommé président et le jeune Jean-Barbary, secrétaire; mais nous donnons ces noms sous réserves.

Carayac. — Conseil municipal. — Séance du 19 juin.

Tous les membres étaient présents. Règlement définitif du budget de 1903: Recettes: 1.048 fr. 51. Dépenses: 1.094 fr. 63, d'où un reliquat de 553 fr. 83.

Vote du budget supplémentaire: Recettes: 553 fr. 65. Dépenses: 558 fr. 65.

Budget primitif de 1903: Recettes ordinaires: 494 fr. 02. Dépenses: 799 fr. 73 d'où un déficit de 305 fr. 71.

Pour combler ce déficit le Conseil vote une imposition extraordinaire de 23 centimes additionnels.

Le Conseil décide de remplacer les prestations par une taxe vicinale, en 1905.

Figeac. — Tribunal correctionnel. — Audience du 18 juin. — Après une condamnation à 50 francs d'amende pour chasse en temps prohibé, les affaires suivantes sont appelées: Joseph Vaché, 48 ans, sans profession ni domicile, de Grenoble, ayant subi plusieurs condamnations, six jours de prison pour mendicité.

— Arabit Leydiar, 37 ans, de Vezons (Vaucluse), 48 heures de prison pour outrages à M. le commissaire de police.

— Pauline Aurière, femme Robert, de Ceint-d'Eau, vingt jours de prison pour rébellion à la gendarmerie.

— Delmas, de Tauriac, est condamné par défaut à six mois de prison pour vol de récoltes.

— Richard Vincent, 38 ans, d'Issendouls, est poursuivi pour violences et voies de fait sur M. Grimal, maire de cette commune, le 1^{er} mai dernier, jour des élections municipales. Le prononcé du jugement est renvoyé à l'audience de samedi prochain 25 juin.

Vol. — Nous avons relaté le vol commis jeudi soir, chez M. Rayssac, employé des postes, faubourg d'Anjou. La servante de cette maison, la nommée Adèle Farganel, veuve Saby, sur qui pesaient de graves soupçons, a été conduite samedi soir devant M. le commissaire de police, et pressée de questions, a fait des aveux complets. Elle a été écrouée à la maison d'arrêt et mise à la disposition de M. le procureur de la République.

Certificat d'études. — Vendredi et samedi, ont eu lieu à l'école publique de garçons, les examens du certificat d'études pour les cantons Est et Ouest. Voici les résultats: Figeac-Est, 14 garçons présentés, 12 reçus; 5 filles présentées, 4 reçues. Figeac-Ouest: 31 garçons présentés, 19 reçus; 22 filles présentées, 20 reçues.

St-Perdoux. — Suicide. — Dimanche dans l'après-midi, le nommé Magistat, âgé de soixante ans, cultivateur au village de Carreygac, commune de Saint-Perdoux, a mis fin à ses jours en se tirant un coup de fusil sous le menton. La mort a été instantanée. Ce suicide est attribué à des chagrins domestiques. Le gendarmier de Figeac s'est transporté sur les lieux afin de procéder aux constatations légales.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon. — Fête de l'Enseignement. — Une correspondance nous apprend que la fête de l'enseignement a été célébrée dimanche avec beaucoup d'éclat par la population scolaire de Gourdon.

Le compte-rendu de cette fête ne nous étant pas encore parvenu nous donnons des détails dans un prochain numéro.

Martel. — Gros lot. — Mme veuve Matherie, vient de gagner le gros lot de 150.000 fr. avec le n° 83.188 au 156^e tirage des obligations de la ville de Paris, emprunt de 1865.

Souillac. — Fête scolaire. — Dimanche matin, a eu lieu dans la cour de l'école laïque des garçons la fête de l'enseignement laïque, sous la présidence de M. Malvy, maire.

Les enfants de nos trois écoles communales ont chanté plusieurs chœurs. Une distribution des gâteaux leur a été faite.

M. Emile Bayle, inspecteur en retraite adjoint au maire, a fait une conférence sur l'enseignement laïque.

Gignac. — Suicide. — Le sieur F..., âgé de 31 ans, s'est précipité dans un puits atenant à sa maison d'habitation.

Ce malheureux, qui souffrait d'une maladie incurable, laisse une veuve et deux fillettes de six et trois ans.

Bibliographie

Les Lectures de la Semaine, Revue illustrée pour la Famille, offre chaque semaine à ses lecteurs de nombreux prix attribués aux solutions justes des Concours et Récréations.

Lire le nouveau roman inédit de PIERRE MAEL sur la guerre Russo-Japonaise: *Blanche contre Jaunes le plus grand succès du jour*.

SOMMAIRE DU NUMERO DU 11 JUIN 1904

Blanche contre Jaunes, grand roman inédit sur la guerre Russo-Japonaise. (suite), par Pierre Maël. — *La Pierre des Sacrifices*, récit comique inédit, par Henri Renou. — *Le Dernier rêve de Chêne*, conte, par Andersen. — *Le Champ bleu*, poésie inédite, de Charles Frémone. — *La Journée au Japon*, variété. — *Le Phare* (suite), comédie dramatique, par Wikie Collins. — *Louis et l'Iroquois*, caricatures.

Tous ces articles sont inédits et ont été écrits spécialement pour les « Lectures de la Semaine ».

Le numéro: 15 centimes. — En Vente partout.

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

GUERISON DES HERNIES

Membre du Jury et lauréat des Concours BANDAGES SANS RESSORTS, brevets 1.4.4.4.

A part la Hernie, sont aussi guéries: l'Impuissance et toutes les Maladies Chroniques par les nouveaux Appareils Electriques.

Il est aujourd'hui reconnu que toutes les personnes souffrantes de leur santé adoptent avec empressement le nouveau Bandage Electrique et sans Ressorts de M. J. GLASER, le spécialiste le plus renommé de l'Univers, qui a été nommé plusieurs fois membre du Jury.

Nous dirons simplement à nos lecteurs, dans leurs propres intérêts, de refuser nettement tout autre système de bandage et d'aller consulter Monsieur GLASER pour se faire appliquer son Appareil Electrique et sans Ressorts, lequel se porte jour et nuit sans gêne, c'est comme si le malade n'en portait pas. Voici une preuve de guérison entre des milliers obtenues:

Monsieur Glaser, J'ai le plaisir de vous annoncer que mon fils a été complètement guéri de son hernie après avoir porté six mois votre bandage sans aucune souffrance.

CAMBON Théophile, à Ste-Eulalie-du-Cernon, (Aveyron) le 3 janvier 1903.

Nous engageons vivement les personnes atteintes de Hernies, d'aller consulter Monsieur GLASER en toute confiance à Cahors, le 1^{er} Juillet, Hôtel des Ambassadeurs; à Tulle, le 2, au Grand Hôtel moderne; à Figeac, le 3, Hôtel des Voyageurs; à Brives, le 4, Hôtel de Bordeaux; à Ussel, le 5, Hôtel Dauphin.

La brochure contenant des preuves de guérison clairement expliquées, est envoyée gratis et franco. Ecrire à Monsieur GLASER, Spécialiste à Héricourt (Haute-Saône).

BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS
AU COMPTANT ET A TERME

3 0/0.....cpt 97 75
Jouissance 1^{er} av. 1904. tme 97 72

3 0/0 amor. Der. an. 1903. cpt 98 50
3 Jouiss. 16 avril 1904... tme ..

Banque de France.....cpt 3855 ..
Action nom. Jouiss. 28 déc. tme ..

Banque de Paris.....cpt 1150 ..
500 fr. t. p. Jouiss. janv. tme ..

Crédit Foncier.....cpt 685 ..
500 fr. t. p. Jouiss. janv. tme 689 ..

Crédit Lyonnais.....cpt 1119 ..
500 fr. t. p. Jouiss. 25 mars tme 1117 ..

Société générale. Louis av. cpt 623 ..
Est.....cpt ..

500 fr. t. p. Jouiss. mai...tme ..
Paris-Lyon-Méditerranée. cpt 1316 ..

500 fr. t. p.

Bibliographie

Topographie de Port-Arthur

De *Monde Illustré* :
La presqu'île de Port-Arthur se présente, aux yeux du navigateur, sous la forme d'un long promontoire rocheux, surplombant la mer par de hautes falaises roussâtres, bossués de place en place par des pitons relativement élevés, dominant un chaos de maffions étagés, coupés de vallées profondes et d'après ravins. Une faible teinte verte, trace d'une herbe rare, couvre l'ensemble du tableau que frange à ses bords, sur des écueils semés un peu partout, sur les hauts fonds qui rendent ces passages si difficiles, l'ourlet de blanche écume des flots du golfe de Corée.
Au nord, un isthme étroit, dévié à peine dans les découpures et les échancrures de cette rive tourmentée, l'isthme de Kin-Tchéou, relie le promontoire au continent asiatique au sud, un vaste bloc de collines, un haut bastion de forme presque carrée, coupé de quelques rares passages, enserré, comme d'une fortification naturelle, la rade intérieure de Port-Arthur. C'est derrière ce rempart couronné de forêts, de tranchées, de redoutes, que le général Stoussel s'apprête à soutenir jusqu'à la dernière extrémité l'honneur de son pays.
Par la prise de Tin-Tchéou, l'isolement, l'investissement de la place sont déjà complets. Le chemin de fer et la route qui s'échappent de l'enceinte des collines par la trouée du Nord et traversent la presqu'île dans toute sa longueur, ne sont plus les liens qui, jusqu'ici, reliaient la ville à la Mère-Patrie. Les pauvres villages

que traversent ces voies, dont les habitants vivaient péniblement de la pêche ou de maigres récoltes venues à grand'peine dans les fonds de vallées, sont mornes et déserts. Saisis par l'épouvante, paysans et pêcheurs ont gagné le continent, abandonnant leurs pauvres terres qui vont devenir un champ de mort.
Les Russes affirment que Port-Arthur est impenable ! Les Japonais se vantent de l'enlever d'assaut dans quinze jours ! L'avenir nous dira qui aura raison ou tort.

VOITURES de LOUAGE

M. PIERRE GUITARD

11, RUE SAINT-ANDRÉ — CAHORS
Tient à la disposition du public, outre le service à volonté pour la ville et les environs, des Voitures de luxe pour Mariages, Soirées, Visites, etc.
Le service est fait à la journée, à l'heure ou à forfait, et aux prix les plus modérés.
M. GUITARD a continuellement des voitures de remise attelées.
S'adresser à son domicile ou chez M^{lle} Euphrasie IMBERT dépositaire de journaux, Boulevard Gambetta.

Représentants sérieux sont demandés partout pour placer huiles et savons. Maison de 1^{er} ordre, commissions très élevées ou appointements au choix. Ecr. Célestin Berthon, propriétaire fabricant, à Salon, Bouches-du-Rhône.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta.
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

BOURGET DENTISTE
9 — RUE DU LYCÉE — 9
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée
Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSÉ DE PRIX
Le propriétaire gérant : A. COUSSLANT.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBEILLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT
Réparation et gravure
Seul représentant de l'OMEGA
Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

BÉNÉFICES REALISÉS

PENDANT LE MOIS DE MAI 1904
Opérations de bourse en participation. — Méthode raisonnée (33^e année)
Groupes de 5.000 francs. Parts de 100 francs
Bénéfices par groupes de 5.000 francs
Groupe RENTE 2.451 fr. 55, soit 49 05 pour cent
EXTÉRIEURE 18.311 70 366 25
RIO 625 05 16 50

Demandez la preuve à la Dépêche Financière 33^e Année
114, rue de Provence, Paris.

Brochure gratuite
MOYEN DE GAGNER BEAUCOUP D'ARGENT AVEC UNE PETITE SOMME
ORFÈVRE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE
Manufacture à Paris
66, Rue de Bondy
Notre représentant à Cahors est M. Mandelli fils, Bd Gambetta, 26.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 37

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

PREMIER ÉPISEODE

LE MOULIN GALANT

XIII

Convalescence

— Imbecille ! s'écria-t-il en se frappant la tête, ils sont là !
Il sauta aussitôt à terre et prit sa course dans la direction de l'arbre qui abritait les amants coupables.
Dix minutes après il était près de la cabane.
Il s'approcha avec discrétion, faisant le moins de bruit possible, retenant son souffle et l'oreille attentive.
D'abord, il n'entendit rien.
Il se pencha vers la rivière et remarqua que le contrevent était ouvert.
Il écouta de nouveau.
Une voix parlait, mais presque bas.
Eustache aurait donné sa vie pour entendre.
Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

Il voulait faire le tour de la cabane, mais la porte était ouverte et il ne pouvait risquer d'être vu.
Il revint du côté de la fenêtre.
Les planches quoique élevées sur le bord, laissaient cependant un espace vide, espace étroit, mais qui pouvait donner passage à un homme.
Une chose seulement était à craindre, c'est que la terre formant la berge vint à s'effondrer, entraînant le poids trop lourd dont le curieux allait la surcharger.
Eustache comprit ce danger, et, pour l'éviter, se soutint aux branches, rasant la latte, mais n'y touchant point, dans la crainte d'éveiller l'attention de ceux qui étaient à l'intérieur.
Une fois placé, accroupi sous la fenêtre, il eut la joie immense d'entendre plus distinctement la voix d'Hector qui disait :
— Ce qui vous prouve mou amour, Suzanne c'est le respect que j'ai pour vous.
— Partons, disait la jeune femme, Eustache peut remarquer notre absence prolongée et faire des commentaires.
— Vous craignez donc quelque chose de moi.
— Non, sans doute, mais...
— Mais... si vous m'aimez, vous devez éprouver le même désir que moi, celui de vivre ensemble...
— Partons ! répéta Suzanne.

— Eh ! bien, oui, ma belle meunière, mais un mot encore.
— Dites.
— Quand nous reverrons-nous ?
— Ne me voyez-vous pas chaque jour ?
— Oh ! ce n'est pas ainsi que je veux voir voir, et au moulin tout le monde nous épie, sans le vouloir peut-être, mais moi aussi j'ai à cœur que vous ne soyez pas compromise.
— Alors le mieux serait de vous éloigner pour toujours.
— Le puis-je ? vous m'aimez, vous me l'avez dit, Suzanne, il faut que vous me le prouviez à votre tour.
— Que voulez-vous donc de moi ?
— Écoutez. Dans quelques jours je serai complètement guéri, et je n'aurai plus de motifs pour rester ici.
— Suzanne à cette pensée étouffa un soupir.
— Voulez-vous venir à Paris ?
— Oh ! jamais... dit-elle vivement.
— Il faut que je vous revoise, il faut que vous me donniez une heure, un jour, le temps que vous voudrez, mais enfin un instant de mois en mois pour me forcer à vivre et à espérer.
— Non, non, dit-elle.
— Je partirai après-demain, d'ici là cherchez, je chercherai aussi.
— A ce moment, un coup de fusil se fit entendre. Suzanne bondit.
— Mon mari, peut-être ! fit-elle, il nous cherche.

— N'ayez aucune crainte, dit Hector, je vais voir.
Il sortit et examina les environs.
— Rien, dit-il en rentrant, le soleil est encore dans son plein, nous avons à nous plus d'une heure.
Mais Suzanne insista et sortit. Forcé fut à Hector de la suivre.
Le jeune homme remit son fusil sur son épaule, et offrit le bras à Suzanne qui s'y appuya.
Une fois dehors, elle se sentait plus brave. Elle regarda Hector, et lui prenant le bras :
— Merci, lui dit-elle ; et elle confondit sans crainte son regard dans celui du jeune homme.
Singulier contraste du cœur de la femme qui excite et retient tout à la fois.
Eustache avait profité de ces mouvements divers pour sortir de sa cachette. Il avait regagné le grand sentier, et alors il revenait en sifflottant comme un homme qui se promène.
Hector et Suzanne le rencontrèrent bientôt.
— Il était temps dit cette dernière.
— Puis s'adressant au garçon meunier, elle lui dit de sa voix enjouée :
— Tu commençais à t'ennuyer, mon bon Eustache ?
— Ce n'est pas ça, fit Eustache, je craignais que vous fussiez tombés tous deux dans l'un de ces trous, et dame,

une fois qu'on est là-dedans, il n'est pas facile d'en sortir.
— Merci, dit la meunière, mais il ne nous est rien arrivé.
Puis changeant de conversation :
— Mon mari est-il revenu ? demanda-t-elle.
— Je crois bien que c'est lui qui vient là-bas, répondit Eustache.
C'était François, en effet, qui ne manqua pas de se moquer d'Hector qui n'avait rien tué.
Hector sourit en disant :
— Chacun aura son tour !
Dès le soir, Eustache mettait une lettre à la boîte, et sur l'enveloppe, il y avait ces mots significatifs :
« A monsieur Rupert, banquier à Paris. Pressé. »
XIV
La nuit du premier octobre
Tandis que Bernard et Lucienne emportés par la passion, rêvaient de fuite et de liberté, ce qui est fort naturel dans leur position, une scène étrange se passait dans le logis de la malheureuse Louise Dubord.
Toute la journée, elle avait été faible, mais calme. Ce calme justement causé par sa faiblesse était, le prélude d'une crise nouvelle et qui par un événement inattendu, devait être la dernière.
Bernard, trompé par ce calme apparent, et ne prévoyant d'autres tempêtes

que celle qui grondait dans son cœur, Bernard était, comme nous l'avons vu, retourné vers le jardin de la maison Berthault, aussitôt la nuit venue.
Il avait eu le soin d'allumer la veilleuse et de poser au-dessus de la flamme la tasse de tisane, se promettant de n'être pas longtemps dans son excursion nocturne.
La Biscotte avait fermé les yeux sous le baiser furtif et avait pu s'endormir.
Un sommeil, qui était plutôt une extase, s'était emparé du cerveau affaibli de la malade ; tout son passé revenait devant elle avec ses souvenirs bons et mauvais, et les visions aimées ou maudites, riantes ou terribles, qui avaient charmé ou assombri son existence.
Elle voyait ainsi défiler devant elle M. de Chavenay, le père de Bernard, le seul homme d'ailleurs qu'elle eût aimé.
Puis, c'était Bernard enfant, qu'elle allaitait de son lait et de ses larmes, Bernard le fruit vivant de sa faute, son Bernard adoré, la consolation de sa vie tout entière.
Au second plan, un peu dans l'ombre, paraissaient les figures tristes et sévères de ses parents, pauvres gens frappés dans tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde, l'honneur de leur enfant.
(A suivre.)

(Service d'hiver 1903-1904)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos				
EXPRESS.	EXPRESS.	EXPRESS.	DIRECT.	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
PARIS (Aust.) départ... 3 10	10 10	3 10	11 14	11 14	TOULOUSE d. 1 10	2 43	3 18	5 45	8 40	9 15	9 45	10 15	10 45	11 15
LIMOGES... 3 34	4 46	3 16	9 2	9 2	MONTAUBAN d. 1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	10 53	11 23	11 53	12 23	12 53
BRIVE... 6 36	6 34	4 57	12 28	12 28	Cahors... 2 45	4 38	6 42	9 21	10 30	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39
Gignac-Cressensac... 7 20	7 1	5 5	1 40	1 40	ESPÈRE... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
SOULLAC... 7 40	7 39	5 41	2 10	2 10	CAHORS (arr.)... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
CAZOULÈS... 7 53	7 40	5 44	2 3	2 3	ESPÈRE... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
Lamothe-Fénelon... 8 9	8 8	6 9	2 26	2 26	St-Denis-Catus... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
Nozac... 8 19	8 8	6 9	2 37	2 37	Thédirac-Peyril... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
GOURDON... 8 31	8 8	6 9	2 50	2 50	Dégagnac... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
Saint-Clair... 8 40	8 8	6 9	3 12	3 12	Saint-Clair... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
Dégagnac... 8 51	8 8	6 9	3 24	3 24	GOURDON... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
Thédirac-Peyril... 9 2	8 47	6 45	3 35	3 35	Nozac... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
Saint-Denis-Catus... 9 13	8 53	6 50	3 45	3 45	Lamothe-Fénelon... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
ESPÈRE... 9 22	8 53	6 50	3 55	3 55	CAZOULÈS... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
CAHORS... 9 32	8 53	6 50	4 5	4 5	SOULLAC... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
Sept-Ponts... 9 41	8 53	6 50	4 16	4 16	Gignac-Cressensac... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
Cahors... 9 51	8 53	6 50	4 28	4 28	BRIVE... 2 49	4 49	7 5	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
Cahors... 10 5	8 53	6 50	4 40	4 40	PARIS (A.) arr. 12 5 m	4 21	7 10	10 36	10 36	5 57	6 11	6 25	6 39	6 53
Cahors... 10 15	8 53	6 50	4 52	4 52										
Cahors... 10 25	8 53	6 50	5 4	5 4										
Cahors... 10 35	8 53	6 50	5 16	5 16										
Cahors... 10 45	8 53	6 50	5 28	5 28										
Cahors... 10 55	8 53	6 50	5 40	5 40										
Cahors... 11 5	8 53	6 50	5 52	5 52										
Cahors... 11 15	8 53	6 50	6 4	6 4										
Cahors... 11 25	8 53	6 50	6 16	6 16										
Cahors... 11 35	8 53	6 50	6 28	6 28										
Cahors... 11 45	8 53	6 50	6 40	6 40										
Cahors... 11 55	8 53	6 50	6 52	6 52										
Cahors... 12 5	8 53	6 50	7 4	7 4										
Cahors... 12 15	8 53	6 50	7 16	7 16										
Cahors... 12 25	8 53	6 50	7 28	7 28										
Cahors... 12 35	8 53	6 50	7 40	7 40										
Cahors... 12 45	8 53	6 50	7 52	7 52										
Cahors... 12 55	8 53	6 50	8 4	8 4										
Cahors... 1 5	8 53	6 50	8 16	8 16										
Cahors... 1 15	8 53	6 50	8 28	8 28										
Cahors... 1 25	8 53	6 50	8 40	8 40										
Cahors... 1 35	8 53	6 50	8 52	8 52										
Cahors... 1 45	8 53	6 50	9 4	9 4										
Cahors... 1 55	8 53	6 50	9 16	9 16										
Cahors... 2 5	8 53	6 50	9 28	9 28										
Cahors... 2 15	8 53	6 50	9 40	9 40										
Cahors... 2 25	8 53	6 50	9 52	9 52										
Cahors... 2 35	8 53	6 50	10 4	10 4										
Cahors... 2 45	8 53	6 50	10 16	10 16										
Cahors... 2 55	8 53	6 50	10 28	10 28										
Cahors... 3 5	8 53	6 50	10 40	10 40										
Cahors... 3 15	8 53	6 50	10 52	10 52										
Cahors... 3 25	8 53	6 50	11 4	11 4										
Cahors... 3 35	8 53	6 50	11 16	11 16										
Cahors... 3 45	8 53	6 50	11 28	11 28										
Cahors... 3 55	8 53	6 50	11 40	11 40										
Cahors... 4 5	8 53	6 50	11 52	11 52										
Cahors... 4 15	8 53	6 50	12 4	12 4										
Cahors... 4 25	8 53	6 50	12 16	12 16										
Cahors... 4 35	8 53	6 50	12 28	12 28										
Cahors... 4 45	8 53	6 50	12 40	12 40										
Cahors... 4 55	8 53	6 50	12											